

RAPPORT ANNUEL 2011

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

RAPPORT ANNUEL 2011

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 MAI 2012**

Société anonyme au capital de 17 029 125 euros
Siège social : 43, boulevard du Prince-Henri
L-1724 Luxembourg

www.plantationsdesterresrouges.com
Registre de Commerce de Luxembourg B71965

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 21 MARS 2012

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

PRÉSIDENT

HUBERT FABRI

VICE-PRÉSIDENT

VINCENT BOLLORÉ

ADMINISTRATEUR

PIERRE LEMAIRE

ADMINISTRATEUR

COMTE DE RIBES

ADMINISTRATEUR

PHILIPPE DE TRAux DE WARDIN

REPRÉSENTANT PF REPRESENTATION LIMITED

ADMINISTRATEUR

RÉVISEUR D'ENTREPRISE

VAN CAUTER – SNAUWAERT & Co SARL

CABINET DE RÉVISION AGRÉÉ

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

80, RUE DES ROMAINS – L-8041 STRASSEN LUXEMBOURG

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RAPPORT DE GESTION	5
Rapport du Conseil	6
Portrait du Groupe	6
Organisation de l'administration et de la gestion	10
Informations sur le fonctionnement du Conseil d'administration	13
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	15
Bilan consolidé	16
Compte de résultat consolidé	18
État du résultat global consolidé	19
Variation de la trésorerie consolidée	20
Variation des capitaux propres consolidés	22
Annexe aux comptes consolidés	23
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	60
COMPTES ANNUELS	61
Bilan	62
Compte de profits et pertes	64
Annexes aux comptes annuels	64
Filiales et participations au 31 décembre 2011	68
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	70
RÉSOLUTIONS	71
Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2012	72

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Conseil	6
Portrait du Groupe	6
Organisation de l'administration et de la gestion	10
Informations sur le fonctionnement du Conseil d'administration	13

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU CONSEIL

PORTRAIT DU GROUPE

PRÉSENTATION DU GROUPE

Plantations des Terres Rouges, en abrégé « PTR » est une Soparfi luxembourgeoise, dont le siège social est 43, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg. Elle a été constituée le 13 octobre 1910 sous le nom de « Plantations d'Hévées de Xatrach » en Indochine.

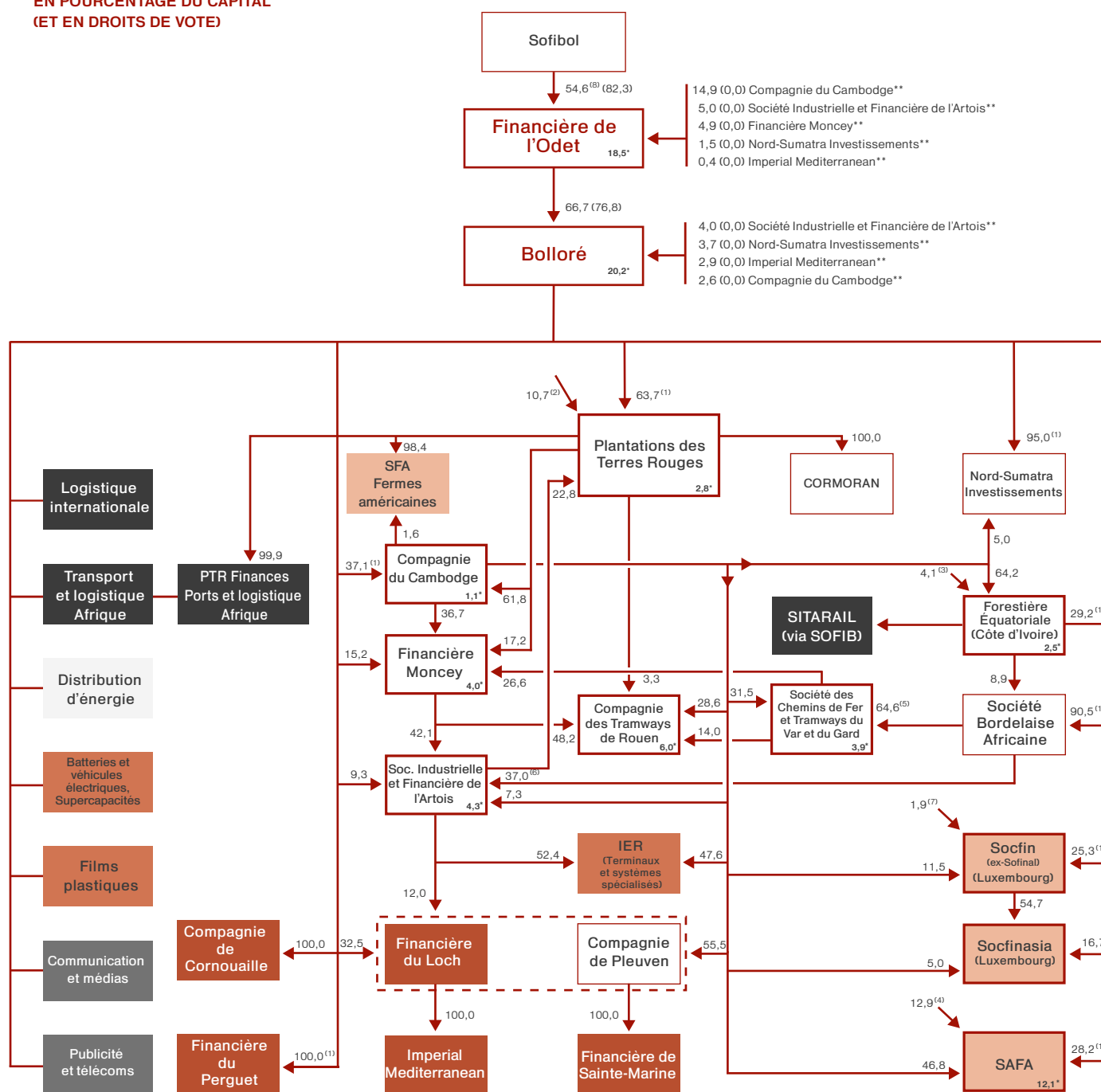
La société a été transférée au Luxembourg le 21 septembre 1999 et est cotée en Bourse de Paris et Luxembourg.

HISTORIQUE

- **13 octobre 1910** : Constitution de la société dénommée « Plantations d'Hévées de Xatrach » en Indochine.
- Le siège social de la société a été en Indochine, au Cameroun, à Djibouti, au Vanuatu puis à Luxembourg.
- **21 septembre 1999** : Transfert du siège social à Luxembourg 4, avenue Guillaume – Changement de dénomination sociale « Plantations des Terres Rouges Holding SA ».
- **17 octobre 2000** : Changement d'objet : le statut « Soparfi » a été adopté – Changement de dénomination sociale « Plantations des Terres Rouges SA ».

- Changement de capital exprimé en euros : le nombre d'actions étant identique mais les actions n'ayant plus de valeur nominale (cette valeur nominale a été exprimée en piastres indochinoises, en franc CFA, en franc Djibouti, en vatu, en franc luxembourgeois).
- **20 décembre 2001** : Transfert du siège social à Luxembourg, 43, boulevard du Prince-Henri.
- **11 mars 2003** : Modification de la dénomination sociale « Plantations des Terres Rouges SA – PTR ».

**ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011
EN POURCENTAGE DU CAPITAL
(ET EN DROITS DE VOTE)**



% (%) % du capital (% des voix exerçables en Assemblée générale).

* Pourcentage du capital hors Groupe.

** Contrôlé par Bolloré.

** Contrôlé par Bolloré.

Par convention, les participations inférieures à 1% ne sont pas mentionnées.

(1) Directement et indirectement par des filiales à 100%.

(2) Dont moins de 10,0% par la Compagnie du Cambodge.

(3) 4,1% par SFA, filiale à 98,4% de Plantations des Terres Rouges.

(4) Dont 12,0% par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(5) 64,6% par sa filiale directe à 53,4%, Socfrance.

(6) 30,2% par la Société Bordelaise Africaine et 6,8% par sa filiale directe à 53,4%, Socfrance.

(7) 1,9% par Plantations des Terres Rouges.

(8) Dont 4,6% par sa filiale directe à 99,5%, Compagnie de Guénoilé.

Sociétés cotées	Communication, médias, publicité et télécoms
Transport et logistique	Plantations
Distribution d'énergie	Participations
Industrie	

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat net consolidé ressort à 119 millions d'euros, contre 183 millions d'euros en 2010.

Le chiffre d'affaires est stable à 107 millions d'euros grâce aux bonnes performances des activités de manutention portuaire au Gabon et au Togo qui compensent la baisse du chiffre d'affaires de Sitarail, le chemin de fer reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, du fait de la crise en Côte d'Ivoire. Le résultat opérationnel s'élève à 24 millions d'euros, contre 11 millions d'euros en 2010. Le résultat financier 2011 s'établit à 73 millions d'euros et comprend principalement le dividende spécial versé par Aegis dans le cadre de la cession de sa filiale Synovate.

La part dans le résultat des entreprises associées est de 16 millions d'euros contre 136 millions d'euros en 2010 qui intégrait, une importante reprise de provisions sur les titres Havas.

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 863 millions d'euros, contre 866 millions d'euros en 2010.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2010	2011
Chiffre d'affaires	108	107
Résultat opérationnel	11	24
Résultat financier	44	73
Part dans le résultat des entreprises associées	136	16
Impôts	(8)	6
Résultat net	183	119
dont part du Groupe	53	42

RÉSULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE 2011

Le résultat social est de 56 millions d'euros contre 34 millions d'euros en 2010. Il correspond aux dividendes reçus, principalement de Compagnie du Cambodge pour 35 millions d'euros et Cormoran Participations pour 20 millions d'euros.

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2011, après encaissement des dividendes, la trésorerie de la société s'élève à 83 millions d'euros, contre 45 millions d'euros au 31 décembre 2010.

PARTICIPATIONS

COMPAGNIE DU CAMBODGE (61,8 %) ⁽¹⁾

Le résultat net consolidé s'établit à 100 millions d'euros, contre 177 millions d'euros en 2010 qui intégrait 99 millions d'euros de reprises de provisions sur les titres Havas. Le résultat net de 2011 bénéficie notamment du dividende spécial versé par Aegis (56,6 millions d'euros) et de la progression des résultats d'IER, mis en équivalence.

Le résultat net social est de 29 millions d'euros, contre 106 millions d'euros en 2010 où le résultat de la Financière du Loch bénéficiait de la reprise de provisions sur Aegis.

Le Conseil proposera à l'assemblée de verser un dividende de 143 euros par action au titre de l'exercice 2011 contre 100 euros pour 2010.

La situation des principales filiales de la Compagnie du Cambodge est la suivante :

Financière du Loch / Compagnie de Pleuven (55,5 %) ⁽¹⁾

• Havas ⁽²⁾

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 32,8 % ⁽³⁾ du capital du sixième groupe mondial. La valeur boursière de cette participation s'élève à 450 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le revenu 2011 s'élève 1 645 millions d'euros, avec une croissance organique de 5,9 %. Son new business s'élève à 1,4 milliard d'euros. Le groupe publicitaire poursuit l'amélioration de sa rentabilité ; le résultat opérationnel courant s'élève à 220 millions d'euros, en hausse de 8 %, et le résultat net part du Groupe progresse de 9 %, à 120 millions d'euros. Son endettement net s'établit à 37 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre une trésorerie de 87 millions d'euros un an plus tôt.

• Aegis

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 26,5 % ⁽⁴⁾ du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. Au 31 décembre 2011, la valeur boursière de la participation s'élève à 530 millions d'euros.

En 2011, la cession de Synovate pour 525 millions de livres sterling a été suivie par la distribution d'un dividende exceptionnel de 200 millions de livres sterling. Aegis a réalisé un chiffre d'affaires (hors Synovate) de 1 135 millions de livres sterling, faisant ressortir une croissance organique de 9,9 %. Le résultat opérationnel courant, à 146 millions de livres sterling, est multiplié par deux et le bénéfice net part du Groupe s'élève à 164 millions de livres sterling, multiplié par quatre. L'endettement net d'Aegis au 31 décembre 2011 a été ramené à 128 millions de livres sterling, pour un *gearing* de 28 %.

Forestière Équatoriale (64,2 %) ⁽¹⁾

Le résultat net consolidé, à - 210 millions de francs CFA contre 1 719 millions de francs CFA en 2010, intègre les résultats du chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso. L'année 2011 a été fortement marquée par les événements en Côte d'Ivoire qui ont entraîné l'arrêt complet du chemin de fer durant deux mois entre février et avril 2011. Dans ce contexte, les volumes transportés ont été nettement inférieurs à ceux de 2010.

L'activité Marchandises a redémarré à fin avril 2011 et le transport voyageurs à fin juin 2011.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 3 300 francs CFA par action au titre de l'exercice 2011, identique à celui de 2010.

IER (47,6 %) ⁽²⁾

En 2011, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 147 millions d'euros, en augmentation de 18 % par rapport à l'exercice 2010. Les résultats sont en nette progression et reflètent la reprise des volumes d'activité, associée aux efforts menés durant les exercices précédents qui ont permis de retrouver des conditions de rentabilité.

En support à sa nouvelle stratégie, IER a accru de 15 % ses investissements technologiques dans ses trois métiers à hauteur de 9,3 millions d'euros (totalement enregistrés en charges sur l'exercice). Le projet Autolib' et le déploiement de contrats-cadres importants signés avec de grands opérateurs aériens et terrestres assurent une bonne visibilité sur 2012.

IER se concentre sur ses trois métiers stratégiques :

- l'activité Libre-service et enregistrement poursuit sa croissance depuis 2010, notamment en Amérique du Nord dans le secteur aérien. IER bénéficie de succès commerciaux remportés en 2010 (La Poste, CNAF...) et du contrat Autolib' pour la fourniture de bornes ;
- l'activité Contrôle d'accès a connu une croissance soutenue suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le domaine des transports publics européens que sont les métros de Bruxelles, Stockholm et Madrid, à l'élargissement de sa gamme de produits en 2011 et à un bon niveau d'activité en Amérique du Nord ;
- l'activité Identification automatique a connu une progression significative de son chiffre d'affaires et de sa part de marché, grâce au gain d'importants projets, notamment dans le secteur de la logistique (Geodis, Schenker...), et à des perspectives de nouveaux marchés RFID dans la distribution.

SAFA Cameroun (20,3 %) ⁽²⁾

SAFA Cameroun exploite 8 800 hectares dont 4 800 hectares de palmiers et 4 000 hectares d'hévéas. La production de caoutchouc usiné, à 5 300 tonnes, est stable, l'augmentation de 3 % des rendements au champ (1,56 tonne/hectare) compensant une réduction de surface. La production d'huile de palme, à 12 250 tonnes, croît de 13 % par rapport à 2010, en raison principalement d'une augmentation des rendements au champ (+ 9 %).

(1) Consolidée par intégration globale.

(2) Consolidée par mise en équivalence.

(3) Dont 28,1 % détenus indirectement par la Compagnie du Cambodge et 4,7 % détenus par Bolloré.

(4) Dont 24,8 % détenus indirectement par la Compagnie du Cambodge, 0,3 % détenu par Bolloré Participations et 1,4 % par Nord-Sumatra Investissements.

Le chiffre d'affaires 2011 s'établit à 26 millions d'euros, en progression de 33% par rapport à 2010, en raison principalement de la forte hausse du prix de vente du caoutchouc (+ 39%). Le résultat net, après IAS 41, s'établit à 9,9 millions d'euros, contre 6,0 millions d'euros en 2010.

FINANCIÈRE MONCEY (17,24 %)⁽¹⁾

Le résultat net consolidé ressort à 5,2 millions d'euros, contre 9,9 millions d'euros en 2010, correspondant principalement aux résultats consolidés de la Société Industrielle et Financière de l'Artois qui intégraient en 2010 une reprise de provisions sur les titres Havas. En 2011, le résultat intègre la progression des résultats d'IER. Le résultat net social atteint 2,8 millions d'euros, contre 0,2 million d'euros, grâce à la reprise du versement d'un dividende par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 44 euros par action au titre de l'exercice 2011, contre 1 euro pour l'exercice 2010.

CORMORAN PARTICIPATIONS SA (100 %)⁽¹⁾

Après versement de 20 millions d'euros de dividendes en faveur de Plantations des Terres Rouges en juin 2011, Cormoran Participations dispose au 31 décembre 2011 d'une trésorerie de 27,4 millions d'euros, placée auprès du Groupe Bolloré.

SFA (98,4 %)⁽¹⁾

Les trois fermes représentent 3 000 hectares. Les terres agricoles cultivées (coton, maïs, soja, arachides) sont louées tandis que les pinèdes sont plantées et entretenues directement. Les loyers 2011 se sont élevés à 1,1 million de dollars américains.

SOCCHIPARD (17,44 %)⁽¹⁾

Socchipard poursuit son activité de recouvrement de créances pour la 13^e année consécutive. La résolution d'une vingtaine de dossiers a permis d'encaisser 3,5 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel aux dossiers Nadaud et Seror Wisés. Au 31 décembre 2011, la trésorerie nette de Socchipard prêtée au Groupe s'élève à 34 millions d'euros, contre 30 millions d'euros à fin 2010. Le résultat net 2011 de 8 millions d'euros intègre 6 millions d'euros de reprise de provisions suite à un arrêt favorable intervenu début 2012.

SOCFIN (EX-SOCFINAL) (1,9 %)⁽²⁾

Le Groupe Socfin gère 150 000 hectares de plantations en Asie et en Afrique :

- Socfindo, en Indonésie, (48 100 hectares de palmiers et d'hévéas) a réalisé un résultat net social de 85,5 millions d'euros en 2011, contre 68,5 millions d'euros en 2010 ;
- Okomu, au Nigeria, (15 700 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat net atteint 18 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2010, grâce principalement à la forte hausse des prix de vente ;
- Socapalm (33 600 hectares de palmiers et d'hévéas) et Ferme Suisse (unité de raffinage) au Cameroun : le résultat net s'élève à 13 millions d'euros contre 12 millions d'euros un an plus tôt, grâce à la hausse des volumes ;
- Lac, au Liberia, (13 600 hectares d'hévéas) : le résultat net est en forte progression, atteignant 19 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2010, grâce aux prix de vente soutenus.
- Salala, au Liberia, (4 400 hectares d'hévéas) : le résultat net s'établit à - 0,8 million d'euros, pénalisé par les frais financiers et la concurrence à l'achat du caoutchouc ;
- SOGB, en Côte d'Ivoire, (23 200 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat net progresse de 82 %, à 47 millions d'euros contre 26 millions d'euros en 2010, notamment grâce à la production exceptionnelle d'huile de palme.

Par ailleurs, le Groupe Socfin poursuit son expansion. Il a entrepris la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas au Cambodge, dont 3 900 hectares ont déjà été plantés, la replantation de 5 000 hectares de palmiers en République démocratique du Congo, dont 3 800 plantés, et

la création d'une nouvelle plantation de 12 000 hectares de palmiers au Sierra Leone.

PTR FINANCES (99,9 %)⁽¹⁾

Le Terminal Conteneurs de Libreville au Gabon (STCG) a connu une très bonne marche en 2011, grâce à des volumes d'activité soutenus tant à l'import, pour la réalisation de nombreux projets miniers et d'infrastructures, qu'à l'export avec le développement des bois débités. Le chiffre d'affaires, à 31,6 millions d'euros, est en hausse de 37 % et le résultat opérationnel a pratiquement doublé, atteignant 14 millions d'euros, contre 7,5 millions d'euros en 2010.

Par ailleurs, après avoir récupéré l'exploitation de ses activités de manutention portuaire au Togo suite à un jugement intervenu en 2009, le Groupe a obtenu en 2010 la concession du terminal portuaire de Lomé. L'exercice 2011 a connu un bon niveau d'activité, malgré la baisse en *general cargo*. Le chiffre d'affaires progresse de 7 % et le résultat opérationnel atteint 8 millions d'euros, contre 5 millions d'euros en 2010.

AFFECTATION DES RÉSULTATS ET DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 56 164 563,72 euros augmenté du report à nouveau de 134 413 879,14 euros forment un bénéfice distribuable de 190 578 442,86 euros.

RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	56 164 563,72
Report à nouveau exercice précédent	134 413 879,14
Bénéfice distribuable	190 578 442,86
Dividende brut	39 734 625,00
Report à nouveau	150 843 817,86

Le dividende brut de 35 euros sera payable, après déduction d'un précompte de 15 % soit net 29,75 euros, à partir du 13 juin 2012 aux guichets des banques suivantes :

- au Grand-Duché de Luxembourg :
chez ING Luxembourg
52, route d'Esch – L-2965 Luxembourg
- en France :
chez CM-CIC Securities
c/o CM-CIC Titres
3, allée de l'Étoile
F-95014 Cergy-Pontoise Cedex

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 12 des actions au porteur.

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à 528 912 781,47 euros et se présentera comme suit :

(en euros)	
Prime de fusion	5 599 526,04
Réserve légale	1 702 912,50
Réserve de réévaluation	265 766 525,07
Réserve Générale	105 000 000,00
Report à nouveau	150 843 817,86
Total	528 912 781,47

Les dividendes bruts distribués mis en paiement au titre des trois exercices précédents sont rappelés ci-dessous :

(en euros)	2010	2009	2008
Dividende brut	15,00	2,50	9,00

(1) Consolidée par intégration globale.

(2) Non consolidée (données sociales avant retraitement IFRS).

RAPPORT DE GESTION

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Au 1^{er} mars 2012, la répartition du capital de Plantations des Terres Rouges est la suivante :

	% du capital
Compagnie des Glénans	37,39
Société Industrielle et Financière de l'Artois	22,81
Financière du Champ de Mars	18,18
Autres sociétés du Groupe Bolloré	18,78
Total Groupe Bolloré	97,16

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Les cours de Bourse ont évolué comme suit :

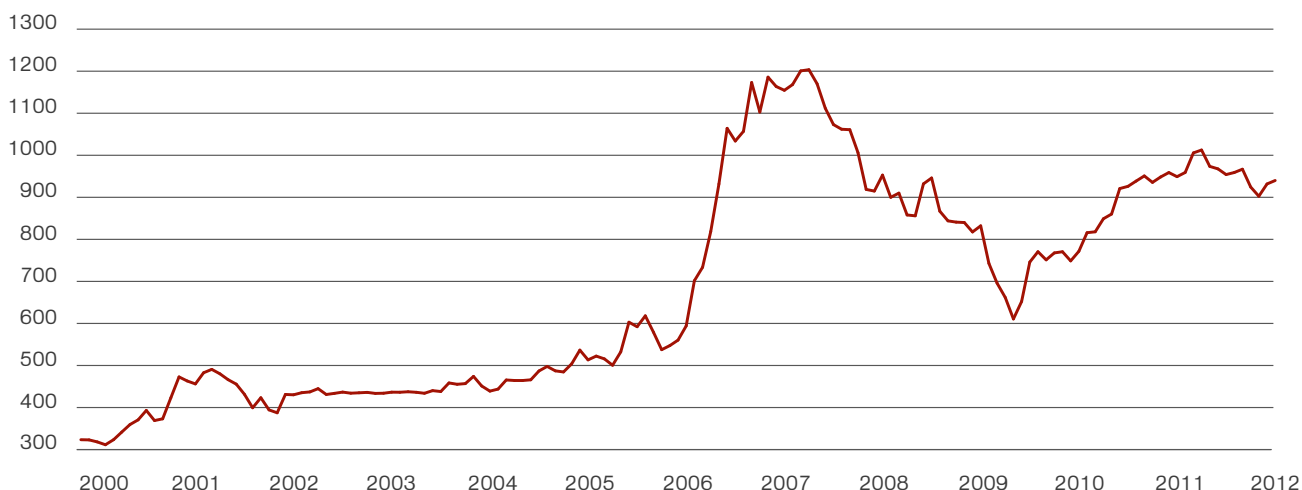
(en euros)	
Cours au 31 décembre 2010	930,01
Cours au 31 décembre 2011	906,02
Cours au 1 ^{er} mars 2012	938,65

Au 1^{er} mars 2012, la capitalisation boursière s'élève à 1 066 millions d'euros.

Le nombre de titres échangés en 2011 s'élève à 2 717 pour un montant de 2,63 millions d'euros.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

Moyenne mensuelle (en euros)



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

PERSPECTIVES

Le résultat de l'exercice 2012 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

DIVIDENDES PRESCRITS

En vertu de l'article 2277 du Code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits. Dès lors, au 31 décembre 2011, la société a annulé la dette relative au paiement des coupons n° 5 et 6.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Il sera proposé à l'Assemblée générale de renouveler les mandats de Cédric de Bailliencourt, de Vincent Bolloré, de Hubert Fabri, du Comte de Ribes et de Pierre Lemaire.

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Plantations des Terres Rouges a choisi d'accorder une importance toute particulière aux dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à respecter ces principes et à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'administration de promouvoir les intérêts de la société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION**Composition du Conseil d'administration**

Nom	Fonction	Échéance mandat
Cédric de Bailliencourt	Président	Assemblée générale ordinaire 2012
Hubert Fabri	Vice-Président	Assemblée générale ordinaire 2012
Vincent Bolloré	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2012
Pierre Lemaire	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2012
Comte de Ribes	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2012
PF Representation Limited représentée par Philippe de Traux de Wardin	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2015

**AUTRES MANDATS EXERCÉS
PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX****Cédric de Bailliencourt****Mandats exercés en 2011****Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odet⁽¹⁾ ;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré⁽¹⁾ ;
- Président du Directoire de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey⁽¹⁾, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾ ;
- Président de Sofibol, Compagnie de Bénodet, Compagnie des Glénans, Compagnie de Tréguennec, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guérolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Kerdévet, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean et Omnium Bolloré ;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch et Compagnie de Malestroit ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey⁽¹⁾, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾, Financière de l'Odet⁽¹⁾ et Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Batscap et Socotab ; de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

— *Autres fonctions et mandats*

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration d'Havas⁽¹⁾ et au Conseil de Surveillance de Vallourec⁽¹⁾ ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président du Conseil d'administration de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, PTR Finances, SFA ;
- Administrateur de African Investment Company, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale⁽¹⁾, BB Group, PTR Finances, Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, SFA, Sorebol et Technifin ;
- Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg SA au Conseil de Participaciones y gestion financiera (Pargefi) SA ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord-Sumatra Investissements.

— *Autres fonctions et mandats*

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinde, Terrasia, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol et Agro Products Investment Company.

Hubert Fabri**Mandats exercés en 2011****Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Financière Moncey⁽¹⁾, Financière de l'Odet⁽¹⁾, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) et Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale⁽¹⁾, SAFA Cameroun⁽¹⁾, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Induservices SA, Palmeraies du Cameroun, Palmeraies de Mopoli⁽¹⁾, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinde, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfinaf Company Ltd et Liberian Agricultural Company (LAC) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli⁽¹⁾, Okomu Oil Palm Company⁽¹⁾, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinde ;
- KCD, Socfindo, Induservices SA, et Terrasia ;
- Cogérant de Brabanta ;
- Représentant permanent de PF Représentation au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)⁽¹⁾.

Vincent Bolloré, administrateur**Mandats exercés en 2011****Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président-directeur général de Bolloré⁽¹⁾ et Bolloré Participations ;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odet⁽¹⁾ ;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol ;

(1) Société cotée

RAPPORT DE GESTION

- Administrateur de Batscap, Bolloré⁽¹⁾, Bolloré Participations, Direct 8, Matin Plus, Direct Soir, Financière Moncey⁽¹⁾, Financière de l'Odette, Financière V, Omnium Bolloré et Sofibol ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾, de la Société Bordelaise Africaine et de la Compagnie des Tramways de Rouen ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration de Bolloré Média ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge⁽¹⁾.

— Autres fonctions et mandats

- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) d'Havas⁽¹⁾ ;
- Administrateur d'Havas⁽¹⁾, Havas Media France et Natixis ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid Paris ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid Group.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars ;
- Administrateur de BB Group, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, SDV Gabon et Bolloré Africa Logistics Sénégal (ex-SDV Sénégal) ;
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bolloré Africa Logistics Cameroun (ex-Saga Cameroun), SAFA Cameroun⁽¹⁾ et SDV Congo.

— Autres fonctions et mandats

- Vice-Président de Generali⁽¹⁾, Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾ et Bereby Finances ;
- Administrateur de Centrages, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinco, Socfindo, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Socfin KCD et Generali ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finances, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)⁽¹⁾ et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾ ;
- Cogérant de Brabanta.

Pierre Lemaire

Mandats exercés en 2011

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA.

Comte de Ribes

Mandats exercés en 2011

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾ ;
- Vice-Président de Bolloré⁽¹⁾ ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Société Bordelaise Africaine et Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾ ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey⁽¹⁾.

— Autres fonctions et mandats

- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie ;
- Administrateur de Ciments Français⁽¹⁾.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Redlands Farm Holding ;
- Vice-Président de Financière du Champ de Mars ;
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et SFA ;
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) au Conseil de SAFA Cameroun⁽¹⁾.

— Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia⁽¹⁾, Socfin⁽¹⁾ et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾.

PF Représentation Limited

Représentant permanent : Philippe de Traux de Wardin

Mandats exercés en 2011

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA⁽¹⁾.

— Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)⁽¹⁾, Société des palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS-Palm'Or), Socfinaf⁽¹⁾, Socfin⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Palmeraies de Mopolij⁽¹⁾.

NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS

RÈGLES STATUTAIRES OU NON, RÉGISSANT LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET LE RENOUVELLEMENT DE LEUR MANDAT

Article 9 des statuts :

« La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle. Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans. Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine Assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive. »

Limite d'âge éventuelle instaurée au sein du Conseil d'administration

Néant.

Qualité, au sein de la société qu'ils représentent, des personnes physiques représentant des administrateurs personnes morales

Sans objet.

(1) Société cotée

INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 9 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs Vice-Présidents du Conseil d'administration. En cas d'absence du Président, les réunions du Conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet. »

L'article 10 des statuts :

« Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président du Conseil ou de deux de ses membres. Le Conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en Conseil. Les réunions du Conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquée dans la convocation.

Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. Les résolutions du Conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante. Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un Conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées pas lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du Conseil sera obligé d'en informer le Conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du Conseil. Lors de la prochaine Assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du Conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des autres membres du Conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent seront tenues pour valables. »

L'article 11 des statuts :

« Les décisions du Conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront remis dans un dossier spécial et signés par un administrateur au moins. Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signées par un administrateur. »

L'article 12 des statuts :

« Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'Assemblée générale, seront de la compétence du Conseil d'administration. »

L'article 13 des statuts :

« Le Conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'Assemblée générale des actionnaires, déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres, qui porteront le titre d'administrateurs-délégués. »

Informations les plus significatives données au Conseil d'administration par les responsables de la gestion journalière

- Situations comptables périodiques et reportings.
- Mouvements de portefeuille.
- Inventaire et évaluation du portefeuille.
- Évolution des participations significatives.
- Rapport de gestion.
- Projets d'investissements.

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les résultats annuels et semestriels.

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois.

Manière dont le Conseil d'administration s'est organisé pour suivre l'évolution de l'activité des filiales et participations

- Réception par le responsable de la gestion journalière des situations comptables périodiques des différentes filiales.
- Nomination au sein du Conseil d'administration des filiales d'administrateurs de la maison mère.

Règles relatives à l'exercice de la fonction d'administrateur

Néant.

Règles et procédures relatives à la détermination des rémunérations globales, tantièmes

Néant.

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les seules indemnités versées par la société à ses administrateurs sont les jetons pour un montant total de 200 000 euros.

COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 14 des statuts :

« Le Conseil d'administration pourra instituer un Comité exécutif, composé de membres du Conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le Comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du Conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. À moins que le Conseil d'administration n'en dispose autrement, le Comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le Conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du Comité exécutif. »

GESTION JOURNALIÈRE

- Administrateur-délégué à la gestion journalière : Cédric de Bailliencourt.
- Comités chargés de la gestion journalière : Néant.

POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'article 29 des statuts :

« L'excédent créditeur du compte pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le Conseil d'administration constituera le bénéfice net de la société.

- Chaque année, 5 % du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.
- Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'Assemblée générale.
- Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le Conseil d'administration, endéans les limites fixées par l'Assemblée générale. En respectant les prescriptions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le Conseil d'administration.
- L'Assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social. »

RAPPORT DE GESTION

CALENDRIER FINANCIER

30 mai 2012	Assemblée générale ordinaire à 13 heures
13 juin 2012	Paiement du dividende de l'exercice 2011
31 août 2012	Résultats semestriels au 30 juin 2012
Mi-novembre 2012	Déclaration intermédiaire de la Direction du 2 ^e semestre 2012
Fin mars 2013	Résultats annuels au 31 décembre 2012
Mi-mai 2013	Déclaration intermédiaire de la Direction 1 ^{er} semestre 2013
Fin mai 2013	Assemblée générale annuelle – comptes 31 décembre 2012

Les résultats de la société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « Avis officiels » et sur le site de la société www.plantationsdesterresrouges.com.

AUTRES INFORMATIONS

En application de l'article 16 de la loi du 16 mai 2006 relative aux abus de marché une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour et les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi Transparence, Cédric de Bailliencourt, Président du Conseil d'administration, et Vincent Bolloré, administrateur, indiquent que, à leur connaissance :

- les états financiers établis conformément au corps des normes comptables applicables, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actifs et de passif de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution des résultats de l'entreprise, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan consolidé	16
Compte de résultat consolidé	18
État du résultat global consolidé	19
Variation de la trésorerie consolidée	20
Variation des capitaux propres consolidés	22
Annexe aux comptes consolidés	23
Principes comptables – note 1	23
Principales variations de périmètre – note 2	30
Comparabilité des comptes – note 3	30
Notes sur le bilan – notes 4 à 23	30
Notes sur le compte de résultat – notes 24 à 28	45
Autres informations – notes 29 à 35	50
Honoraires des contrôleurs légaux et des membres de leurs réseaux – note 36	57
Liste des sociétés consolidées – note 37	58
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	60

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
<i>Goodwill</i>	4	8 262	8 262
Immobilisations incorporelles	5-24	755	395
Immobilisations corporelles	6-24	71 079	72 628
Titres mis en équivalence	8	654 979	652 340
Autres actifs financiers	9	1 438 566	1 522 627
Impôts différés	28	747	1 961
Autres actifs	-	0	0
Actifs non courants		2 174 388	2 258 213
Stocks et en-cours	10	6 642	7 585
Clients et autres débiteurs	11	17 481	14 109
Impôts courants	12	9 864	5 588
Autres actifs financiers	-	0	0
Autres actifs	13	756	458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	557 078	352 418
Actifs courants		591 821	380 158
Total actif		2 766 209	2 638 371

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capital		17 029	17 029
Primes liées au capital		5 600	5 600
Réserves consolidées		839 935	843 310
Capitaux propres, part du Groupe		862 564	865 939
Intérêts minoritaires		1 229 269	1 306 796
Capitaux propres	15	2 091 833	2 172 735
Dettes financières à long terme	19	202 945	179 565
Provisions pour avantages au personnel	17	2 952	3 046
Autres provisions	16	9 348	20 094
Impôts différés	28	4 073	3 642
Autres passifs	20	142	1 392
Passifs non courants		219 460	207 739
Dettes financières à court terme	19	396 124	199 610
Provisions (part à moins d'un an)	16	398	375
Fournisseurs et autres créiteurs	21	53 371	53 939
Impôts courants	22	3 562	3 953
Autres passifs	23	1 461	20
Passifs courants		454 916	257 897
Total passif		2 766 209	2 638 371

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
Chiffre d'affaires	24-25-26	106 538	108 120
Achats et charges externes	26	(62 506)	(70 205)
Frais de personnel	26	(18 646)	(17 939)
Amortissements et provisions	26	(1 965)	(13 692)
Autres produits opérationnels	26	2 334	6 335
Autres charges opérationnelles	26	(1 615)	(1 720)
Résultat opérationnel	24-25-26	24 140	10 899
Coût net du financement	27	(1 708)	(2 290)
Autres produits financiers	27	76 891	55 009
Autres charges financières	27	(1 775)	(8 715)
Résultat financier	27	73 408	44 004
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	15 680	135 511
Impôts sur les résultats	28	6 242	(7 506)
Résultat net consolidé		119 470	182 908
Résultat net consolidé, part du Groupe		41 578	53 304
Intérêts minoritaires		77 892	129 604

RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾

15

(en euros)	2011	2010
Résultat net part du Groupe		
– de base	54,5	69,9
– dilué	54,5	69,9

(1) Hors titres d'autocontrôle.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net consolidé de l'exercice	119 470	182 908
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	443	4 569
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	(81 958)	410 983
Autres variations du résultat global ⁽¹⁾	(11 481)	79 381
Résultat global	26 474	677 841
Dont :		
– part du Groupe	7 709	242 919
– part des minoritaires	18 765	434 922
Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers	63	(2 239)

(1) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence :

- dont variations des réserves de conversion pour respectivement 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 33,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;
- dont variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente pour respectivement – 7 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 43,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les sorties du périmètre de consolidation et les dilutions ont entraîné la reprise en résultat en 2010 :

- de 9,7 millions d'euros au titre des réserves de conversion des entités (principalement Aegis pour 9,8 millions) ;
- de – 1 million d'euros au titre des réserves de réévaluation d'Aegis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net part du Groupe	41 578	53 304
Part des intérêts minoritaires	77 892	129 604
Résultat net consolidé	119 470	182 908
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
– élimination des amortissements et provisions	(5 461)	13 401
– élimination de la variation des impôts différés	1 711	933
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(15 680)	(138 898)
– élimination des plus ou moins values de cession	1 611	(35 584)
Autres retraitements :		
– coût net du financement	1 708	2 290
– produits des dividendes reçus	(76 071)	(11 150)
– charges d'impôts sur les sociétés	(4 037)	3 042
Dividendes reçus :		
– dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	14 396	18 178
– dividendes reçus des sociétés non consolidées	76 071	11 150
Impôts sur les sociétés décaissés	(3 280)	(470)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	(798)	7 672
– dont stocks et en-cours	943	(1 306)
– dont dettes	(925)	8 080
– dont créances	(816)	898
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	109 640	53 472
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions :		
– immobilisations corporelles	(6 060)	(26 379)
– immobilisations incorporelles	(85)	(191)
– immobilisations du domaine concédé	(3)	0
– titres et autres immobilisations financières	(68)	(106)
Encaissements liés à des cessions :		
– immobilisations corporelles	67	184
– immobilisations incorporelles	0	0
– titres	171	807
– autres immobilisations financières	4 210	4 266
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(127)	(4 686)
Flux nets de trésorerie sur investissements	(1 895)	(26 105)

(en milliers d'euros)	2011	2010
Flux de financement		
Décaissements :		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 439)	(1 907)
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(109 865)	(43 079)
– remboursements des dettes financières	(177 907)	(2 417)
Encaissements :		
– augmentation des capitaux propres	0	0
– subventions d'investissements	0	0
– augmentation des dettes financières	200 138	548
Intérêts nets décaissés	(1 961)	(2 020)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	(101 034)	(48 875)
Incidence des variations de cours des devises	33	3 749
Variation de la trésorerie	6 744	(17 759)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	156 190	173 949
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	162 934	156 190

(1) Voir note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

FLUX DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits et charges sans incidence de trésorerie comprennent essentiellement l'annulation du résultat net des entreprises associées.

Les dividendes reçus comprennent 56,6 millions d'euros relatifs au dividende exceptionnel versé par Aegis suite à la cession de Synovate.

Le besoin en fonds de roulement se dégrade de 0,8 million d'euros par rapport à décembre 2010 et concerne principalement la baisse des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitations du secteur Transport et logistique.

FLUX D'INVESTISSEMENTS

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles concernent principalement les investissements réalisés par le secteur Transport et logistique.

FLUX DE FINANCEMENT

L'augmentation de 200,1 millions d'euros concerne principalement l'émission d'un emprunt de 200 millions d'euros de nominal chez Financière Sainte-Marine.

Le remboursement de 177,9 millions d'euros de dettes financières concerne principalement le remboursement d'un emprunt garanti par des titres Havas et Aegis remboursé par anticipation pour 174,1 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Titres d'auto-contrôle	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2009⁽²⁾	762 633	17 029	5 600	(7 004)	189 948	(20 332)	437 796	623 037	910 050	1 533 087
Transactions avec les actionnaires							(17)	(17)	(38 176)	(38 193)
Dividendes distribués							(1 907)	(1 907)	(41 212)	(43 119)
Opérations sur titres autodétenus										0
Variations de périmètre								0	280	280
Autres variations ⁽³⁾							1 890	1 890	2 756	4 646
Éléments du résultat global					176 531	13 074	53 314	242 919	434 922	677 841
Résultat de l'exercice							53 304	53 304	129 604	182 908
Autres éléments du résultat global										
– variation des réserves de conversion des entités contrôlées						3 492		3 492	1 077	4 569
– variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					159 639			159 639	251 344	410 983
– autres variations du résultat global ⁽⁴⁾					16 892	9 582	10	26 484	52 897	79 381
Capitaux propres au 31 décembre 2010	762 633	17 029	5 600	(7 004)	366 479	(7 258)	491 093	865 939	1 306 796	2 172 735
Transactions avec les actionnaires				(1)	105	(39)	(11 149)	(11 084)	(96 292)	(107 376)
Dividendes distribués							(11 439)	(11 439)	(96 604)	(108 043)
Opérations sur titres autodétenus				(1)			22	21	(21)	0
Variations de périmètre					105	(39)	(23)	43	(327)	(284)
Autres variations ⁽³⁾							291	291	660	951
Éléments du résultat global					(35 095)	1 226	41 578	7 709	18 765	26 474
Résultat de l'exercice							41 578	41 578	77 892	119 470
Autres éléments du résultat global										
– variation des réserves de conversion des entités contrôlées						337		337	106	443
– variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					(32 277)			(32 277)	(49 681)	(81 958)
– autres variations du résultat global ⁽⁴⁾					(2 818)	889		(1 929)	(9 552)	(11 481)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	762 633	17 029	5 600	(7 005)	331 489	(6 071)	521 522	862 564	1 229 269	2 091 833

(1) Voir note 15 – Capitaux propres.

(2) Un reclassement a été effectué entre les colonnes Juste valeur IAS 39, Réserves de conversion et Réserves au 31 décembre 2009 afin de replacer les effets de variations de périmètre survenus lors d'exercices antérieurs précédemment affectés aux réserves pour 59,9 millions d'euros.

(3) En 2011, correspond principalement à l'effet des plans de stock-options d'entités mises en équivalence ; en 2010, essentiellement effet des emprunts convertibles en actions chez Aegis et Havas pour 3,9 millions d'euros.

(4) Comprend principalement les éléments du résultat global des entités mises en équivalence (conversion : respectivement 3,1 millions d'euros et 33,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 ; juste valeur des actifs disponibles à la vente : respectivement -7 millions d'euros et 43,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A – FAITS MARQUANTS

La crise postélectorale intervenue en Côte d'Ivoire a entraîné l'arrêt de l'exploitation des chemins de fer pendant deux mois. Les bonnes performances des terminaux portuaires et la reprise de l'activité ont toutefois permis de compenser les impacts financiers de cette crise.

Distribution d'un dividende exceptionnel par Aegis

Dans le cadre de la cession de Synovate pour un montant de 525 millions de livres sterling, Aegis a procédé, début novembre, à la distribution d'un dividende exceptionnel pour un montant total de 200 millions de livres sterling, représentant 56,6 millions d'euros pour le groupe Plantations des Terres Rouges.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Plantations des Terres Rouges est une société anonyme de droit luxembourgeois soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales au Luxembourg. Son siège social est à Luxembourg au 43, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg. La société est cotée au Luxembourg et à Paris.

B.3 – Évolutions normatives

1. Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits »	23/12/2009	01/02/2010
IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »	19/07/2010	01/01/2011
Modification d'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »	19/07/2010	01/01/2011
IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »	23/07/2010	01/07/2010
Améliorations aux IFRS – mai 2010	18/02/2011	01/01/2011 (sauf amendements à IFRS 3 et IAS 27 : 01/07/2010)

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

En date du 21 mars 2012, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du groupe Plantations des Terres Rouges au 31 décembre 2011. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 30 mai 2012.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2011 (consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission).

Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « *carve-out* » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires. Cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;
- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne : Voir B.3 – Évolutions normatives.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 ; elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 27 révisée « États financiers individuels »	12/05/2011	01/01/2013
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/2009, 28/10/2010 et 16/12/2011	01/01/2015
IFRS 10 « États financiers consolidés »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 11 « Accords conjoints »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »	12/05/2011	01/01/2013
IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »	12/05/2011	01/01/2013
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers »	19/10/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) »	16/06/2011	01/07/2012
Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20/12/2010	01/01/2012
Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel »	16/06/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2014

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers »	07/10/2010	01/07/2011

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce. Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente exerçables à prix fixe et à même date, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêt.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

2. Opérations intragroupe

Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux sociétés intégrées proportionnellement,
 - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Le cas échéant, les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

5. Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2010 les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les regroupements initiés postérieurement au 1^{er} janvier 2004 mais avant le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon l'ancienne version d'IFRS 3. Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise ;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat ;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

- la somme de :
 - la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels,
 - la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue,
 - la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant ;
- et la somme de :
 - la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts

donnant le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus),

- la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en autres produits (charges) financiers.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

À compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » pour les variations de pourcentage d'intérêt dans les sociétés consolidées n'entraînant pas de perte de contrôle, y compris pour les transferts internes de titres.

La différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres part du Groupe.

7. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
 - la juste valeur de la contrepartie reçue,
 - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés ;
- et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

B.6 – Règles et méthodes d'évaluation**1. Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- la durée d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

Transport et logistique	Activité de mandataire (transport maritime)	L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits/frais répercutés aux armateurs.
	Activité de commissionnaire	L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations hors droits de douane.

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe opère plusieurs contrats de « concession ». Cette terminologie regroupe des contrats de natures diverses : concession de secteur public, affermage, contrat de développement et de renouvellement dits « BOT ». Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Pour toutes les concessions qu'il opère, le Groupe est rémunéré par la vente de prestations aux usagers et non par le concédant. Les concessions relevant d'IFRIC 12 sont donc comptabilisées selon le modèle de l'actif incorporel :

- la juste valeur des infrastructures réalisées intégrant, le cas échéant, les intérêts intercalaires de la phase de construction est inscrite en immobilisation incorporelle ;
- elle est amortie de manière linéaire sur la durée du contrat à compter du démarrage de l'exploitation.

Selon IFRIC 12, les produits perçus au titre :

- des activités de construction sont comptabilisées selon IAS 11 « Contrats de construction » ;

- des activités de maintenance et d'exploitation sont comptabilisées selon la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Si le contrat ne remplit pas les critères d'IFRIC 12, le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs spécifiques qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge opérationnelle sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

Pour l'ensemble des contrats :

- dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat ;
- dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs conditionnels » ;
- les redevances versées au concédant en rémunération de l'exploitation des biens mis en concession sont comptabilisées en charges opérationnelles au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les subventions d'investissement non remboursables sont comptabilisées en produits constatés d'avance dans les « Autres actifs courants » et constatés en résultat opérationnel selon le rythme d'amortissement du bien concerné, conformément à IAS 20.

5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture à l'exception des dérivés relatifs aux activités opérationnelles.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

8. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels informatiques et les immobilisations du domaine concédé issues du reclassement des infrastructures concédées en application de la norme IFRIC 12 (voir paragraphe 4 et note 7). Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- logiciels et licences informatiques : de un à cinq ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Aucun projet significatif n'a satisfait à ces conditions au cours de l'exercice 2011.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations techniques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principales UGT du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir *supra*).

13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

13.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

13.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture, ou le cas échéant en capitaux propres pour les dérivés en couverture de flux futurs.

13.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

13.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

18. Engagements envers le personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro et de la zone Afrique (zone CFA).

– Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages du personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisé : IBoxx) à la date d'évaluation.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

– Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net.

Les dettes sur acquisition de titres de filiales sont exclues de l'endettement net.

20. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Les engagements d'achat antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours ».

Les engagements d'achat postérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés initialement, et pour toute variation ultérieure de la juste valeur de l'engagement, par capitaux propres.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants ».

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

21. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Il est à noter que le reporting interne du groupe Plantations des Terres Rouges découle du reporting du Groupe Bolloré dans lequel le groupe Plantations des Terres Rouges est consolidé et dont il conserve la répartition par activité.

Le secteur opérationnel retenu est le suivant :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec, d'une part, la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire et, d'autre part, les concessions du terminal d'Owendo au Gabon et du Port autonome de Lomé au Togo.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Afrique ;
- Asie-Pacifique ;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 24. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

EXERCICE 2011

Néant.

EXERCICE 2010

Entrées de périmètre – Entités intégrées globalement

Transport et logistique

Suite au règlement du litige « Progosa » au Togo, le Groupe a recouvré la propriété des titres des entités togolaises SE2M et SE3M au cours de l'exercice 2009. Les sociétés sont consolidées en intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2010.

Déconsolidation

Déconsolidation de la participation dans Aegis

La participation du Groupe dans Aegis a été reclassée en titres disponibles à la vente en juillet 2010, date à laquelle le groupe Plantations des Terres

Rouges a été informé de l'acquisition de Mitchell Communication Group par Aegis et de ses modalités (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2011 sont comparables à ceux de l'exercice 2010 à l'exception des variations de périmètre de consolidation et des modifications de présentation détaillées ci-dessous.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION DU RÉSULTAT FINANCIER

Le Groupe a modifié la présentation du résultat financier au sein du compte de résultat consolidé. Les plus-values (moins-values) de cession des titres n'apparaissent plus sur une ligne distincte du compte de résultat mais sont reclassées sur les lignes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières ». Les états financiers comparatifs ont été retraités. Le montant des plus-values (moins-values) de cessions de titres est fourni dans la note relative au résultat financier.

RECLASSEMENT ENTRE CATÉGORIES DE RÉSERVES PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Un reclassement a été effectué entre les colonnes Juste valeur IAS 39, Réserves de conversion et Réserves au 31 décembre 2009 afin de replacer les effets de variations de périmètre survenus lors d'exercices antérieurs précédemment affectées aux réserves pour 59,9 millions d'euros.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 – GOODWILL

ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2010	8 262
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2011	8 262

VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Transport et logistique	8 262	8 262
Total	8 262	8 262

DÉFINITION ET REGROUPEMENT DES UGT

Le groupe Plantations des Terres Rouges comprend, au 31 décembre 2011, moins d'une dizaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT) avant regroupements d'UGT. Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

La principale UGT après regroupement est la suivante : « Transport et logistique », elle comprend les activités de concessions de chemin de fer et portuaires.

Ces activités sont décrites dans la note B.6 – Règles et méthodes d'évaluation, paragraphe 21 « Information sectorielle ».

Les dépréciations sont effectuées sur les UGT après regroupements.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des

marchés concernés et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour le regroupement d'UGT « Transport et logistique » :

	2011	2010
(en milliers d'euros)		
	Transport et logistique (regroupement UGT)	Transport et logistique (regroupement UGT)
Valeur nette comptable du goodwill	8 262	8 262
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	valeur d'utilité	valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie		
– taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5 ⁽¹⁾	0 % à 8,5 %	0 % à 9,4 %
– taux de croissance sur valeur terminale ⁽²⁾	NA	NA
– coût moyen pondéré du capital (WACC) ⁽³⁾	14,57 % à 14,59 %	14,24 % à 14,25 %

(1) Les flux de trésorerie futurs de Sitarail sont basés sur une reprise d'activité en Côte d'Ivoire, pour retrouver des résultats proches de ceux observés avant la crise politique qui a fortement impacté le pays au cours du premier semestre 2011.

(2) S'agissant de concessions, les projections de flux de trésorerie sont réalisées sur la durée des contrats, et n'intègrent donc pas de taux de croissance à l'infini.

(3) Les résultats des tests de sensibilité sur le WACC démontrent que les taux d'actualisation pour lesquels la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable sont nettement supérieurs aux WACC présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**ÉVOLUTION EN 2010**

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Licences, logiciels, frais de recherche	717	85	0	0	0	28	830
Immobilisations incorporelles du domaine concédé ⁽¹⁾	0	3	0	0	0	3 669	3 672
Autres	330	0	0	0	0	5	335
Valeurs brutes	1 047	88	0	0	0	3 702	4 837

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Licences, logiciels, frais de recherche	(334)	(156)	0	0	0	1	(489)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé ⁽¹⁾		(203)	0	0	0	(3 066)	(3 269)
Autres	(318)	(6)	0	0	0	0	(324)
Amortissements et provisions	(652)	(365)	0	0	0	(3 065)	(4 082)
Valeurs nettes	395	(277)	0	0	0	637	755

(1) Reclassement, conformément à IFRIC 12, des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat, d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé pour les concessions comptabilisées selon cette norme en 2011 (voir note 7 – Informations relatives aux concessions).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2010

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	12 636	14	0	0	294	(64)	12 880
Constructions et aménagements	20 151	335	(7)	0	58	10 427	30 964
Installations techniques, matériels	22 532	3 246	(1 061)	0	0	2 538	27 255
Autres	35 138	1 162	(1 413)	0	0	(11 999)	22 888
Immobilisations en-cours	6 905	2 875	0	0	0	(2 550)	7 230
Avances, acomptes	2 667	0	0	0	0	(2 055)	612
Valeurs brutes	100 029	7 632	(2 481)	0	352	(3 703)	101 829

(1) Reclassement des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé, conformément à IFRIC 12 (voir note 7 – Informations relatives aux concessions).

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	(367)	(232)	0	0	(3)	64	(538)
Constructions et aménagements	(5 595)	(1 482)	0	0	(39)	853	(6 263)
Installations techniques, matériels	(8 516)	(4 596)	771	0	0	(360)	(12 701)
Autres	(12 923)	(2 141)	1 307	0	0	2 509	(11 248)
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(27 401)	(8 451)	2 078	0	(42)	3 066	(30 750)
Valeurs nettes	72 628	(819)	(403)	0	310	(637)	71 079

(1) Reclassement des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé, conformément à IFRIC 12 (voir note 7 – Informations relatives aux concessions).

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 24.

NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CONCESSIONS

Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'Interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession de service public ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- le concédant contrôle ou régule les services fournis et fixe notamment le tarif des prestations. Ce critère est apprécié pour chaque contrat en substance par le Groupe en fonction de l'autonomie dont il dispose pour assurer l'équilibre financier de la concession ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Certains des contrats de concessions portuaires en Afrique obtenus récemment relèvent de la norme IFRIC 12. Les infrastructures réalisées revenant au concédant en fin de contrat ont été classées en immobilisations incorporelles du domaine concédé conformément à cette interprétation (voir note 5 – Immobilisations Incorporelles), les revenus du concessionnaire étant perçus pour toutes ces concessions directement des usagers.

Le Groupe considère que les travaux de construction d'infrastructures qu'il peut être amené à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de ces concessions et tels que décrits dans le tableau ci-dessous, ne sont qu'un moyen de satisfaire aux exigences des contrats et non une source de revenu additionnel pour le Groupe. Ces coûts de construction engagés sur l'exercice au titre des concessions IFRIC 12 se sont élevés à 3 milliers d'euros pour les concessions portuaires.

Les obligations futures d'investissement liées à la fois à la construction ou au développement des infrastructures du concédant prévues contractuellement mais aussi aux investissements en biens propres nécessaires au bon fonctionnement des concessions sont détaillées en note 34 – Engagements hors bilan, ils concernent pour l'essentiel les investissements prévus au titre des concessions relevant d'IFRIC 12.

Ces contrats prévoient le versement au concédant d'une redevance annuelle fixe, assortie pour certaines d'une redevance variable sur volumes. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Ces contrats peuvent être résiliés à tout moment sur préavis à l'initiative de l'opérateur ou d'un commun accord avec le concédant. Ils peuvent être dénoncés par le concédant pour motif d'intérêt général (avec compensation) ou défaut majeur du concessionnaire.

CONCESSIONS PORTUAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Concédant	Durée du contrat	Infrastructures mises à disposition par le concédant	Obligations contractuelles de construction d'infrastructures revenant au concédant à la fin du contrat	Autres obligations du concessionnaire
Société Terminaux Conteneurs Gabon (STCG)	Office des Ports du Gabon (OPRAG) (Gabon)	20 ans à compter de 2008 avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Terrains, terre-pleins et quais du terminal portuaire d'Owendo	N/A	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés et de développement des installations afin d'assurer la performance opérationnelle du terminal.
Société d'Entreprise de Manutentions Maritimes ⁽¹⁾ (SE2M)	Port autonome de Lomé (Togo)	35 ans à compter de 2010	Aire du terminal portuaire à conteneurs de Lomé, terre-pleins et quais	Construction d'un quai supplémentaire et de terre-pleins additionnels	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés et d'amélioration et de développement des installations afin d'assurer la performance opérationnelle du terminal.
Société d'Entreprise de Moyens de Manutentions Maritimes ⁽¹⁾ (SE3M)	Port autonome de Lomé (Togo)	25 ans à compter d'août 2003	Aire du terminal portuaire conventionnel de Lomé, terre-pleins et magasins	N/A	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés. Pas de travaux de développement et d'amélioration prévus à la charge du concessionnaire.

(1) Comptabilisées selon les dispositions d'IFRIC 12.

Ces contrats prévoient le versement au concédant d'une redevance annuelle fixe assortie d'une redevance variable fonction de la performance du terminal, à l'exception de la concession SE2M qui ne prévoit qu'une redevance variable. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Ces contrats peuvent être résiliés d'un commun accord avec le concédant. Ils peuvent être dénoncés par le concédant pour motif d'intérêt général (avec compensation) ou défaut majeur du concessionnaire.

CONCESSION FERROVIAIRE AFRIQUE

Concessionnaire	Concédant	Durée du contrat	Infrastructures mises à disposition par le concédant	Obligations contractuelles de construction d'infrastructures revenant au concédant à la fin du contrat	Autres obligations du concessionnaire
Sitarail	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Réseau ferré reliant Abidjan/Ouagadougou (Côte d'Ivoire/Burkina Faso) : Infrastructures ferroviaires et dépendances du domaine public ferroviaire ainsi que le matériel nécessaire à l'exploitation	N/A	Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.

Ces concessions sont assorties du paiement de redevances au concédant en contrepartie du droit d'exploitation accordé. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état des biens concédés font l'objet de provisions en fonction des plans prévisionnels comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 16 – Provisions pour risques et charges.

Le contrat Sitarail peut être résilié à l'initiative du concessionnaire en cas de manquement grave du concédant à ses obligations (avec compensation) ou en cas de force majeure, ou à l'initiative du concédant par rachat de la concession ou en cas de faute grave du concessionnaire.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2010	652 340
Variation du périmètre de consolidation	(201)
Quote-part de résultat	15 680
Autres mouvements ⁽¹⁾	(12 840)
Au 31 décembre 2011	654 979

(1) Dont – 7 millions d'euros au titre de la variation de juste valeur des titres cotés détenus par les sociétés mises en équivalence.

VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Havas ⁽¹⁾	6 587	470 397	127 501	471 160
Aegis	0	0	4 607	0
Société Industrielle et Financière de l'Artois	1 133	153 157	1 224	154 114
Société Anonyme Forestière et Agricole	4 222	21 470	2 617	18 667
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	(9)	3 417	(24)	4 907
IER	3 752	5 831	(410)	1 995
Socfrance	(4)	530	(3)	1 293
Autres sociétés	(1)	177	(1)	204
Total	15 680	654 979	135 511	652 340

Évaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière, la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés et la valeur des comparables boursiers.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

La valeur d'utilité de la participation dans Havas a été recalculée au 31 décembre 2011, elle est supérieure au cours de Bourse.

La revue de la valeur d'utilité a conduit à reconnaître une dépréciation de – 25,7 millions d'euros.

(1) Havas

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Le groupe Plantations Terres Rouges détient, au 31 décembre 2011, 28,10 % du capital du groupe Havas (28,13 % au 31 décembre 2010).

Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenant pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés.

En effet, la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » définit le contrôle comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

« Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

(a) du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;

(b) du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;

(c) du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe ;

(d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe. »

Or le groupe Plantations des Terres Rouges ne dispose pas de représentant direct au Conseil d'administration d'Havas. Le Groupe Bolloré ne dispose à fin décembre 2011 que de trois postes d'administrateurs sur quatorze membres du Conseil d'administration d'Havas, il ne dispose pas du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration.

Le Groupe et Vincent Bolloré, Président non exécutif d'Havas, ne disposent pas légalement, réglementairement ou contractuellement des pouvoirs de diriger les politiques financières et opérationnelles d'Havas ou de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2011, la valeur consolidée de la participation s'élève à 470,4 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe est de 6,6 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'établit à 385,3 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2011.

Principales informations financières résumées d'Havas

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Chiffre d'affaires	1 645	1 558
Résultat net	128	115
Total actif	4 861	4 694
Capitaux propres	1 306	1 203

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 486 537	(49 133)	1 437 404	1 437 404	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	24 476	(23 314)	1 162	1 162	0
Total	1 511 013	(72 447)	1 438 566	1 438 566	0

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 569 881	(49 791)	1 520 090	1 520 090	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	28 664	(26 127)	2 537	2 537	0
Total	1 598 545	(75 918)	1 522 627	1 522 627	0

DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur ⁽¹⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2011
Actifs disponibles à la vente	1 520 090	47	(171)	(82 022)	(540)	0	1 437 404
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	2 537	21	(1 389)	0	(8)	1	1 162
Total	1 522 627	68	(1 560)	(82 022)	(548)	1	1 438 566

(1) Essentiellement réévaluation des titres d'Aegis et des Holdings de contrôle.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Détail des principaux titres

(en milliers d'euros) Sociétés	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Financière de l'Odet	20,32	381 482	20,32	411 312
Aegis ⁽¹⁾	24,75	501 004	24,81	520 373
Bolloré	5,55	207 608	5,55	217 817
Socfinal	13,41	52 531	13,41	58 739
Socfinasia	5,00	24 160	5,00	29 975
Autres titres cotés	–	22 773	–	28 313
Sous-total titres cotés⁽²⁾		1 189 558		1 266 529
Financière V ⁽³⁾	34,99	186 397	34,99	189 325
Omnium Bolloré ⁽³⁾	17,10	45 821	17,10	47 446
Nord-Sumatra Investissements	5,00	10 896	5,00	11 449
Autres titres non cotés	–	4 732	–	5 341
Sous-total titres non cotés		247 846		253 561
Total		1 437 404		1 520 090

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 33 – Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

Au 31 décembre 2011, aucune moins-value latente temporaire n'a été reconnue dans les capitaux propres.

(1) Aegis.

Le groupe Plantations des Terres Rouges, bien qu'étant premier actionnaire d'Aegis, n'a jamais obtenu, malgré ses demandes, de représentation au Conseil d'administration d'Aegis. Toutefois, en 2008, à l'occasion du changement intervenu au sein des organes de Direction d'Aegis, un dialogue avait pu se nouer au plus haut niveau entre les deux Groupes. Dans ces conditions, le Groupe a considéré que les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il dispose d'une influence notable au sein du groupe Aegis ont été levés et a mis en équivalence sa participation.

En 2010, le Groupe a considéré, n'ayant pas été consulté préalablement à l'acquisition du groupe Mitchell Communications par Aegis, que les conditions de son influence notable n'étaient plus remplies. Cette opération très significative, réglée partiellement en actions, s'est traduite par une dilution de l'intérêt du Groupe dans sa participation. La participation dans Aegis a été portée en titres disponibles à la vente à la date à laquelle le Groupe a été informé de cette opération.

Le Groupe considère qu'aucune des conditions d'IAS 28 caractérisant l'influence notable n'est remplie pour l'exercice 2011 concernant sa participation dans Aegis.

(2) Titres cotés.

Valorisation des titres au cours de Bourse de clôture du 31 décembre 2011 pour les sociétés cotées.

(3) Financière V, Omnium Bolloré.

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des méthodes décrites ci-dessous :

- des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odet ;
- des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odet.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	7 485	(843)	6 642	8 428	(843)	7 585
Total	7 485	(843)	6 642	8 428	(843)	7 585

NOTE 11 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	12 105	(785)	11 320
Créances sociales et fiscales d'exploitation	988	0	988
Fournisseurs débiteurs	2 074	0	2 074
Comptes courants actifs	5 121	(5 039)	82
Autres créances d'exploitation	3 136	(196)	2 940
Autres créances	77	0	77
Total	23 501	(6 020)	17 481

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	10 560	(739)	9 821
Créances sociales et fiscales d'exploitation	820	0	820
Fournisseurs débiteurs	1 020	0	1 020
Comptes courants actifs	5 301	(4 919)	382
Autres créances d'exploitation	2 244	(193)	2 051
Autres créances	15	0	15
Total	19 960	(5 851)	14 109

BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	11 320	5 755	5 565	5 155	218	192

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	9 821	2 296	7 525	6 983	104	438

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Provisions clients et comptes rattachés	(739)	(46)	0	0	0	0	(785)

ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dotations aux provisions	(46)	(129)
Reprises de provisions	0	3
Pertes sur créances irrécouvrables	(0)	(4)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 12 – IMPÔT COURANT ACTIF

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	9 915	(51)	9 864	5 639	(51)	5 588
Total	9 915	(51)	9 864	5 639	(51)	5 588

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	756	0	756	458	0	458
Total	756	0	756	458	0	458

NOTE 14 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	76 038	0	76 038	20 546	0	20 546
Équivalents de trésorerie	4 329	0	4 329	0	0	0
Conventions de trésorerie – actif	476 711	0	476 711	331 872	0	331 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 078	0	557 078	352 418	0	352 418
Conventions de trésorerie – passif	(394 132)	0	(394 132)	(195 747)	0	(195 747)
Concours bancaires courants	(12)	0	(12)	(481)	0	(481)
Trésorerie nette	162 934	0	162 934	156 190	0	156 190

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011, le capital social de Plantations des Terres Rouges s'élève à 17 029 125 euros, divisé en 1 135 275 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2011, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 762 633 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 762 633 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2011.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Plantations des Terres Rouges sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 19 – Endettement financier. Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère au titre de l'exercice 2010 est de 17 029 milliers d'euros, soit 15 euros par action.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	41 578	53 304
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	41 578	53 304
Nombre de titres émis au 31 décembre	2011	2010
Nombre de titres émis	1 135 275	1 135 275
Nombre de titres d'autocontrôle	(372 642)	(372 642)
Nombre de titres en circulation	762 633	762 633
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	762 633	762 633
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	762 633	762 633
Titres potentiels dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	762 633	762 633

NOTE 16 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Augmen- tations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2011
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	149	0	0	(38)	0	(1)	0	110
Autres provisions pour risques	84	0	0	(23)	0	0	0	61
Autres provisions pour charges	142	84	0	0	0	1	0	227
Total provisions à moins d'un an	375	84	0	(61)	0	0	0	398
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	623	67	0	(92)	0	1	0	599
Provisions pour risques filiales	21	8	0	0	0	0	0	29
Autres provisions pour risques	10 456	18	0	(6 438)	0	0	0	4 036
Provisions pour impôts	4 125	209	(874)	(3 251)	0	0	0	209
Obligations contractuelles ⁽²⁾	4 869	375	(769)	0	0	0	0	4 475
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	20 094	677	(1 643)	(9 781)	0	1	0	9 348
Total	20 469	761	(1 643)	(9 842)	0	1	0	9 746

(1) Correspond à des litiges sociaux et commerciaux individuellement non significatifs.

(2) Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2011

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(544)	6 591	6 047
Résultat financier	(8)	0	(8)
Charge d'impôt	(209)	3 251	3 042
Total	(761)	9 842	9 081

NOTE 17 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	4 723	124	4 847	4 761	106	4 867
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0	0	0	0
Écarts actuariels non comptabilisés	(1 895)	0	(1 895)	(1 821)	0	(1 821)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	2 828	124	2 952	2 940	106	3 046

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2011 pour le Groupe s'élèvent à – 0,3 million d'euros (soit – 5,4 % par rapport à l'engagement).

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(191)	(8)	(199)	(150)	(2)	(152)
Charges d'intérêt	(192)	(4)	(196)	(221)	(1)	(222)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(10)	(26)	(36)	(96)	(5)	(101)
Effets des réductions et liquidation de plan	0	0	0	0	0	0
Coûts des engagements envers le personnel	(393)	(38)	(431)	(467)	(8)	(475)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN**Évolution de la provision**

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Au 1^{er} janvier	2 940	105	3 045	2 324	19	2 343
Augmentation	393	38	431	467	9	476
Diminution	(504)	(21)	(525)	(355)	(6)	(361)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	1	1	504	84	588
Au 31 décembre	2 829	123	2 952	2 940	106	3 046

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	France	Autres	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	752	3 971	4 723
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0
Avantages postérieurs à l'emploi	752	3 971	4 723
Autres avantages à long terme	0	124	124
Écarts actuariels non comptabilisés	106	(2 001)	(1 895)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	858	2 094	2 952

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements, sont les suivantes :

Résumé (en pourcentage)	France	Autres
Au 31 décembre 2011		
Taux d'actualisation	4,50	4,50
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40
Au 31 décembre 2010		
Taux d'actualisation	4,00	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40

(1) Inflation comprise.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du « corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité). (Voir « Principes et méthodes comptables ».)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SENSIBILITÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5 %	De + 0,5 %	De - 0,5 %	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2011	3,07	- 2,89	149	(140)
Effet sur la charge 2012	6,01	- 5,61	34	(32)

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 1 %	De + 1 %	De - 1 %	De + 1 %
Effet sur l'engagement 2011	- 6,98	7,92	(47)	53
Effet sur le coût normal et les intérêts 2012	- 8,02	9,26	(2)	3

NOTE 18 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	203 840	1 442	202 398	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	395 229	394 682	547	0
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	599 069	396 124	202 945	0
Dérivés passifs (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	599 069	396 124	202 945	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	142	0	142	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	53 371	53 371	0	0
Impôts courants	3 562	3 562	0	0
Autres passifs courants	1 461	1 461	0	0

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	181 633	2 591	179 042	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	197 542	197 019	523	0
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	379 175	199 610	179 565	0
Dérivés passifs (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	379 175	199 610	179 565	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	1 392	0	1 302	90
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	53 939	53 939	0	0
Impôts courants	3 953	3 953	0	0
Autres passifs courants	20	20	0	0

NOTE 19 – ENDETTEMENT FINANCIER**ENDETTEMENT FINANCIER NET**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2010	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	203 840	1 442	202 398	181 633	2 591	179 042
Autres emprunts et dettes assimilées	395 229	394 682	547	197 542	197 019	523
Dérivés passifs	0	0	0	0	0	0
Endettement financier brut	599 069	396 124	202 945	379 175	199 610	179 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(557 078)	(557 078)	0	(352 418)	(352 418)	0
Dépôt de garantie en trésorerie	0	0	0	0	0	0
Dérivés actifs	0	0	0	0	0	0
Endettement financier net	41 991	(160 954)	202 945	26 757	(152 808)	179 565

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – voir note 14.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER**Analyse des passifs financiers par catégorie****Passifs au coût amorti**

Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)	31/12/2011 ⁽¹⁾	31/12/2010 ⁽¹⁾
Valeur	203 840	181 633

(1) Dont 200 millions d'euros de financement garantis par des nantissements de titres Havas ; un financement d'un montant de 174 millions d'euros garanti par des titres Havas et Aegis et arrivant à échéance début 2012 a été remboursé par anticipation sur 2011 (voir note 31 – Engagements contractuels hors bilan).

Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)	31/12/2011 ⁽¹⁾	31/12/2010 ⁽¹⁾
Valeur	395 229	197 542

(1) Comprend principalement des conventions de trésorerie pour un montant de 394,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 195,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Selon la devise

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	203 840	200 000	0	0	3 840
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	395 229	394 679	0	0	550
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	599 069	594 679	0	0	4 390

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	181 633	176 079	0	0	5 554
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	197 542	197 516	0	0	26
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	379 175	373 595	0	0	5 580

Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	203 840	3 840	200 000	181 633	7 553	174 081
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	395 229	547	394 682	197 542	1 340	196 201
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	599 069	4 387	594 682	379 175	8 893	370 282

La part de l'endettement brut à taux fixe du Groupe s'élève à 0,7 % au 31 décembre 2011, contre 2 % au 31 décembre 2010.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Autres passifs non courants	1 392	0	(1 250)	0	0	142
Total	1 392	0	(1 250)	0	0	142

NOTE 21 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Dettes fournisseurs	21 943	0	(4 450)	0	356	17 849
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	2 341	0	(455)	9	312	2 207
Clients créditeurs	1 467	0	(569)	0	0	898
Comptes courants – passif à moins d'un an	114	0	72	(75)	0	111
Autres dettes d'exploitation	27 203	0	3 159	(1)	(2)	30 359
Autres dettes	871	0	1 432	0	(356)	1 947
Total	53 939	0	(811)	(67)	310	53 371

NOTE 22 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts courants – passif	3 953	0	(66)	(14)	(311)	3 562
Total	3 953	0	(66)	(14)	(311)	3 562

NOTE 23 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance	20	0	0	1 440	0	1	1 461
Autres dettes courantes	0	0	0	0	0	0	0
Total	20	0	0	1 440	0	1	1 461

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**NOTE 24 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Le secteur présenté par le Groupe est décrit ci-dessous :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire, la concession du terminal d'Owendo au Gabon, ainsi que les concessions du terminal portuaire de Lomé au Togo.

Les activités Holding, Médias (par le biais de participations en équivalence) et Plantations (mises en équivalence) ne dépassant pas les seuils quantitatifs prévus par la norme IFRS 8, figurent dans la colonne « Autres activités ».

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs, et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés à l'exception de l'affectation des redevances de marque.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2011 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	105 490	1 048	0	106 538
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	105 490	1 048	0	106 538
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(8 470)	6 505	0	(1 965)
Résultat opérationnel sectoriel	22 291	2 521	0	24 812
Investissements corporels et incorporels	7 550	170	0	7 720

Réconciliation avec le résultat opérationnel consolidé

– résultat opérationnel sectoriel	22 291	2 521	0	24 812
– redevances de marques ⁽¹⁾	(672)	0	0	(672)
– résultat opérationnel consolidé	21 619	2 521	0	24 140

(1) Facturation des signes matériels qui distinguent le Groupe dans le monde. Payées à Bolloré SA.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En 2010 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	107 121	999	0	108 120
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	107 121	999	0	108 120
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(10 563)	(3 129)	0	(13 692)
Résultat opérationnel	16 425	(4 954)	0	11 471
Investissements corporels et incorporels	24 532	754	0	25 286

Réconciliation avec le résultat opérationnel consolidé				
– résultat opérationnel sectoriel	16 425	(4 954)	0	11 471
– redevances de marques ⁽¹⁾	(572)	0	0	(572)
Résultat opérationnel consolidé	15 853	(4 954)	0	10 899

(1) Facturation des signes matériels qui distinguent le Groupe dans le monde. Payées à Bolloré SA.

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Amérique	Afrique	Total
En 2011					
Chiffre d'affaires	247	0	802	105 489	106 538
Immobilisations incorporelles	0	0	0	755	755
Immobilisations corporelles	3 433	6	9 653	57 987	71 079
Investissements corporels et incorporels	7	2	161	7 550	7 720
En 2010					
Chiffre d'affaires	181	0	819	107 120	108 120
Immobilisations incorporelles	0	0	0	395	395
Immobilisations corporelles	3 493	10	9 225	59 900	72 628
Investissements corporels et incorporels	0	0	754	24 532	25 286

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

NOTE 25 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2011 étant ramenées au périmètre et taux de change 2010.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été exclu.

(en milliers d'euros)	2011	Variations de périmètre	Variations de change	2011 périmètre et change constants	2010
Chiffre d'affaires	106 538	0	39	106 577	108 120
Résultat opérationnel	24 140	(15)	17	24 142	10 899

NOTE 26 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	106 538	108 120
– ventes de biens	0	19
– prestations de services	103 003	105 688
– produits des activités annexes	3 535	2 413
Achats et charges externes :	(62 506)	(70 205)
– achats et charges externes	(59 791)	(66 607)
– locations et charges locatives	(2 715)	(3 598)
Frais de personnel	(18 646)	(17 939)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 965)	(13 692)
Autres produits opérationnels (*)	2 334	6 335
Autres charges opérationnelles (*)	(1 615)	(1 720)
Résultat opérationnel	24 140	10 899

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	(369)	61	(430)	(34)	190	(224)
Pertes et gains de change	(91)	16	(107)	(18)	0	(18)
Bénéfices et pertes attribués	0	0	0	0	0	0
Autres	1 178	2 256	(1 078)	4 667	6 145	(1 478)
Autres produits et charges opérationnels	718	2 334	(1 615)	4 615	6 335	(1 720)

NOTE 27 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2011	2010
Coût net du financement	(1 708)	(2 290)
– charges d'intérêts	(8 463)	(4 519)
– revenus des créances financières	6 562	2 170
– autres produits	193	59
Autres produits financiers (*)	76 891	55 009
Autres charges financières (*)	(1 775)	(8 715)
Résultat financier	73 408	44 004

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	76 122	76 122	0	11 190	11 190	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement ⁽²⁾	7	171	(164)	(648)	807	(1 455)
Effet des variations de périmètre de consolidation ⁽²⁾	(45)	0	(45)	37 751	37 722	29
Variations des provisions financières	(676)	16	(692)	1 123	1 317	(194)
Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0	365	365	0
Autres ⁽³⁾	(292)	582	(874)	(3 487)	3 608	(7 095)
Autres produits et charges financiers	75 116	76 891	(1 775)	46 294	55 009	(8 715)

(1) Dont en 2011, dividende exceptionnel suite à la cession de Synovate reçu d'Aegis pour 56,6 millions d'euros.

(2) En 2010, 28,9 millions d'euros au titre de la mise à la juste valeur des titres Aegis en date de déconsolidation et 8,8 millions d'euros au titre de la reprise en résultat des éléments recyclables du résultat global.

(3) Ce montant est essentiellement constitué des pertes et gains de change sur éléments financiers en 2010.

À titre d'information, le résultat financier par typologie d'activité est présenté ci-dessous :

2011 (en milliers d'euros)	Total	Activités opérationnelles	Activités financières
Coût net du financement	(1 708)	(354)	(1 354)
Autres produits financiers	76 891	347	76 544
Autres charges financières	(1 775)	0	(1 775)
Résultat financier	73 408	(7)	73 415

2010 (en milliers d'euros)	Total	Activités opérationnelles	Activités financières
Coût net du financement	(2 290)	(925)	(1 364)
Autres produits financiers	55 009	283	54 726
Autres charges financières	(8 715)	(22)	(8 693)
Résultat financier	44 004	(664)	44 669

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2011	2010
Impôts sur les bénéfices	(1 212)	(2 212)
Contribution complémentaire sur IS	(4)	(184)
Sous-total impôts courants	(1 216)	(2 396)
Dotations/reprise provision pour impôt	3 916	(3 531)
Impôts différés nets	(1 711)	(933)
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit impôts, carry-back)	6 270	2
Retenue à la source	(1 017)	(648)
Total	6 242	(7 506)

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net consolidé	119 470	182 908
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(15 680)	(135 511)
Charge (produit) d'impôt	(6 242)	7 506
Résultat avant impôt	97 548	54 903
Taux d'impôt théorique de la société mère	28,59 %	29,63 %
Profit (charge) théorique d'impôt	(27 889)	(16 268)
Rapprochement		
Différences permanentes ⁽¹⁾	33 170	(8 325)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	(404)	12 338
Activation (dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	(1 206)	4 142
Incidences des différentiels de taux d'impôts	3 060	1 104
Autres	(489)	(497)
Produit (charge) réel d'impôt	6 242	(7 506)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt auquel est taxée la société mère.

(1) En 2011, comprend l'effet du dividende exceptionnel versé d'Aegis en régime mère-fille pour 17,9 millions d'euros et l'effet des écritures fiscales.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2011	2010
Reports fiscaux déficitaires activés	243	223
Provisions retraites et autres avantages au personnel	579	844
Réévaluation des immobilisations	(243)	(223)
Provisions réglementées à caractère fiscal	0	254
Différences temporaires sociales	26	120
Juste valeur IAS 39	(3 928)	(2 902)
Autres	(3)	3
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(3 326)	(1 681)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT

(en milliers d'euros)	2011	2010
Déficits reportables	20 951	20 055
Amortissements réputés différés	0	249
Total	20 951	20 304

ÉVOLUTION EN 2011

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts différés – actif	1 961	0	(1 745)	0	531	747
Impôts différés – passif	3 642	(2)	(35)	0	468	4 073

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 29 – EFFECTIFS MOYENS

	2011	2010
Cadres	147	154
Agents de maîtrise/Employés et ouvriers	1 904	1 828
Total	2 051	1 982

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2011	2010
Transport et logistique	2 048	1 979
Autres activités	3	3
Total	2 051	1 982

NOTE 30 – PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2011	2010
Avantages à court terme	224	209
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paieement en actions	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	20 235	24 188
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	208	0
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
Achats et charges externes		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	(6 650)	(8 718)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	(208)	0
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	(78)	(47)
Membres du Conseil d'administration	0	0
Autres produits et charges financiers		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	10 262	184 083
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	92 348	246 070
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	14 084	121 835
Membres du Conseil d'administration	0	0
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	1 426	1 405
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	42	33
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	(35)	(35)
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	5 568	7 822
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	60	33
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	61
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	476 712	331 872
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	32 228	34 080
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie passif		
Entités non consolidées du groupe Plantations des Terres Rouges	394 132	195 747
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	32 227	34 082
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 31 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE LOCATION

Contrats de locations en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(37 529) ⁽²⁾	(4 223)	(11 048)	(22 258)
Paiements minimaux	(2 565)	(2 404)	(57)	(104)
Revenus des sous-locations	97	97	0	0
Total	(39 997)	(6 530)	(11 105)	(22 362)

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(36 161) ⁽²⁾	(3 768)	(10 986)	(21 407)
Paiements minimaux	(3 235)	(2 888)	(240)	(107)
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
Total	(39 396)	(6 656)	(11 226)	(21 514)

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Contrats de locations en tant que bailleur

Néant.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	457	0	457	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	648	0	0	648
Nantissements et hypothèques (*)	0	0	0	0

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	762	0	0	762
Nantissements et hypothèques (*)	0	0	0	0

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 641	1 641	0	0
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt (*)	400 000	0	400 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur/Garant	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière de Sainte-Marine	200 000	15/01/2016	Titres Havas ⁽¹⁾
Imperial Mediterranean Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000 ⁽²⁾	6/02/2015	Titres Bolloré ⁽²⁾

(1) Nantissement des titres Havas.

Le Groupe a initié en novembre 2011 un financement de 200 millions d'euros, à échéance 2016, garanti par un nantissement de 90,7 millions d'actions Havas. Cette opération peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire de Bolloré SA.

(2) Nantissement des titres Bolloré.

Le groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros indexé sur le cours de l'action Bolloré.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe.

Cet emprunt fait l'objet d'une garantie de première demande de Bolloré et en garantie des obligations de Bolloré SA, du nantissement de 2,1 millions d'actions de Bolloré SA, dont 1,1 million par des sociétés du groupe Plantations des Terres Rouges.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 425	1 425	0	0
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt (*)	374 080	0	374 080	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur/Garant	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière du Loch et Financière de Sainte-Marine	174 080	04/01/2012	Titres Aegis ⁽¹⁾ Titres Havas ⁽¹⁾
Imperial Mediterranean Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000 ⁽²⁾	06/02/2015	Titres Bolloré ⁽²⁾

(1) Nantissement des titres Havas et Aegis.

En 2008, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 174 millions d'euros en nantissant 42,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis.

L'opération a été mise en place pour une durée initiale de 3,5 ans (échéance janvier 2012). Ce financement a été remboursé par anticipation au second semestre 2011.

(2) Nantissement des titres Bolloré.

Le groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros indexé sur le cours de l'action Bolloré.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe.

Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement de 2,1 millions d'actions de Bolloré, dont 1,1 million par des sociétés du groupe Plantations des Terres Rouges.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS SUR TITRES

Néant.

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 32 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Dont actifs et passifs financiers							Juste valeur des actifs et passifs financiers
	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/ passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/ dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Total actifs et passifs financiers	
Actifs financiers non courants	1 438 566	0	0	0	1 162	1 437 404	1 438 566	1 438 566
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	17 481	0	0	0	17 481	0	17 481	17 481
Autres actifs courants	756	756	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 078	0	80 367	0	476 711	0	557 078	557 078
Total actif	2 013 881	756	80 367	0	495 354	1 437 404	2 013 125	2 013 125
Dettes financières à long terme	202 945	0	0	0	202 945	0	202 945	202 945
Autres passifs non courants	142	0			142		142	142
Dettes financières à court terme	396 124	0	0	0	396 124	0	396 124	396 124
Fournisseurs et autres créiteurs	53 371	0	0	0	53 371	0	53 371	53 371
Autres passifs courants	1 461	1 461	0	0	0	0	0	0
Total passif	654 043	1 461	0	0	652 582	0	652 582	652 582

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Dont actifs et passifs financiers				Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
			Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 522 627	0	0	0	2 537	1 520 090	1 522 627	1 522 627
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	14 109	0	0	0	14 109	0	14 109	14 109
Autres actifs courants	458	458	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 418	0	20 546	0	331 872	0	352 418	352 418
Total actif	1 889 612	458	20 546	0	348 518	1 520 090	1 889 154	1 889 154
Dettes financières à long terme	179 565	0	0	0	179 565	0	179 565	179 565
Autres passifs non courants	1 392	0	0	0	1 392	0	1 392	1 392
Dettes financières à court terme	199 610	0	0	0	199 610	0	199 610	199 610
Fournisseurs et autres créditeurs	53 939	0	0	0	53 939	0	53 939	53 939
Autres passifs courants	20	20	0	0	0	0	0	0
Total passif	434 526	20	0	0	434 506	0	434 506	434 506

(en milliers d'euros)	31/12/2011				31/12/2010			
	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 437 404	1 189 558	243 114	0	1 520 090	1 266 529	248 220	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers non courants	1 437 404	1 189 558	243 114	0	1 520 090	1 266 529	248 220	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	80 367	80 367	0	0	20 546	20 546	0	0
Dettes financières évaluées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Engagements de rachat de minoritaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Dont 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 concernant des titres comptabilisés à leur coût d'achat en l'absence de juste valeur déterminable de façon fiable.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau précédent présente la méthode de valorisation des instruments financiers à la juste valeur (« Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers disponibles à la vente ») requis par la norme IFRS 7 selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : juste valeur estimée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur estimée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur estimée par des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché directement observables.

Les titres cotés du Groupe sont classés en juste valeur de niveau 1, les titres des holdings de contrôle évalués par transparence sont classés au niveau 2 (voir note 9 – Autres actifs financiers).

Il n'y a eu aucun transfert de catégorie au cours de l'exercice.

NOTE 33 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle Interne inclus dans le présent document.

Il n'y a pas eu de modification dans la façon dont le Groupe gère les risques au cours de l'exercice 2011.

SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe Bolloré organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le groupe Plantation des Terres Rouges est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 Instruments financiers et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente. (voir note 1.B – Principes comptables.)

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture. Au 31 décembre 2011, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élèvent à 692,6 millions d'euros avant impôt dans les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2011, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 13,8 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de 15,1 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés, dont 1,9 million d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle ⁽¹⁾. Les titres de ces sociétés non cotées revêtent un caractère peu liquide.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de comptes courants avec le Groupe Bolloré qui peut le cas échéant couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence du 31 décembre 2011

Aucun financement bancaire ne prévoit de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers.

Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

Il n'y a aucun dérivé de ce type au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 10,4 % de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de + 1 % l'impact annuel sur les frais financiers serait de 376 milliers d'euros sur la dette portant intérêt. Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance crédit et la principale a un *credit manager*.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 11 – Clients et autres débiteurs.

Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (99,0 % en zone CFA, 0,2 % en zone euro, 0,8 % en zone dollars américains) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à 30 ou 60 jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2011 pour le Groupe à – 91 milliers d'euros soit – 0,4 % du résultat opérationnel de l'année – 18 milliers d'euros en 2010, soit – 0,2 % du résultat opérationnel de l'année ; le résultat opérationnel du Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de change.

Risque matières premières

Les métiers du Groupe ci-dessous sont sensibles aux évolutions des cours des matières premières suivantes :

- Plantations : Huile de palme et caoutchouc (entités mises en équivalence).
- Compte tenu de la dispersion de ses activités, les effets de l'évolution du cours de ces matières premières sur les résultats du Groupe dans son ensemble restent toutefois limités.

Risque de concentration

Les activités opérationnelles du groupe Plantations des Terres Rouges sont réalisées majoritairement sur le continent africain. S'agissant de pays et d'activités différentes, le Groupe considère qu'il n'est pas sujet au risque de concentration sur ces activités.

Le portefeuille de titres du Groupe est soumis globalement au risque de marché. Il est à noter toutefois que ce portefeuille reste diversifié et qu'il est nettement en plus-value latente au 31 décembre 2011 (voir ci-dessus « Risque de marché concernant les actions cotées »).

(1) Réévaluations par transparence basées notamment sur les valeurs boursières de Bolloré et de Financière de l'Odet (voir note 9 – Autres actifs financiers).

NOTE 34 – LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

Néant.

NOTE 35 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

NOTE 36 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total 2011	Réseau Constantin	%	Autres	%
Audit	249	71	23 %	178	57 %
Autres prestations	61	0	0 %	61	20 %
Total honoraires	310	71	23 %	239	77 %

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total 2010	Réseau Constantin	%	Autres	%
Audit	384	51	12 %	333	81 %
Autres prestations	29	4	1 %	25	6 %
Total honoraires	413	55	13 %	358	87 %

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 37 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% d'intérêt 2011	% d'intérêt 2010	N° Siren/Pays/ Territoire
I. Par intégration globale				
Arlington Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Compagnie de Pleuven	Puteaux	28,69	28,68	487 529 828
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	37,44	37,41	570 504 472
Compagnie du Cambodge	Puteaux	47,30	47,30	552 073 785
Cormoran Participations SA	Luxembourg	76,52	76,51	Luxembourg
Dumbarton Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Elycar Invest SA (ex-Carlyle Invest SA)	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Financière du Loch	Puteaux	28,66	28,66	417 537 628
Financière Moncey	Puteaux	37,22	37,19	562 050 724
Financière Sainte Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	28,69	28,68	442 134 177
Forestière Équatoriale	Abidjan	33,47	33,47	Côte d'Ivoire
Imperial Mediterranean	Puteaux	28,66	28,66	414 818 906
Latham Invest sa	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Madisson Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Montrose Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Morisson Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Pargefi	Valence	76,52	76,51	Espagne
Pargefi Helios Iberica Luxembourg	Luxembourg	76,52	76,51	Luxembourg
Peachtree Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Participaciones Ibero Internacionales	Valence	76,51	76,50	Espagne
Participaciones Internacionales Portuarias	Valence	76,51	76,50	Espagne
Plantations des Terres Rouges	Luxembourg	76,52	76,51	Luxembourg
Progosa Investment	Valence	76,51	76,50	Espagne
PTR Finances	Luxembourg	76,52	76,51	Luxembourg
Redlands Farm Holding	Wilmington	76,04	76,04	États-Unis
Renwick Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Rivaud Innovation	Puteaux	45,41	45,40	390 054 815
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	42,50	42,50	428 773 980
SFA SA	Luxembourg	76,04	76,04	Luxembourg
Société Terminaux Conteneurs Gabon (ex-SAGEPS)	Libreville	33,65	33,65	Gabon
Sitarail	Abidjan	14,80	14,79	Côte d'Ivoire
Société Centrale de Représentation	Puteaux	43,28	43,25	582 142 857
Société d'Entreprise de Manutentions Maritimes	Lomé	57,52	57,52	Togo
Société d'Entreprise de Moyens de Manutentions Maritimes	Lomé	53,48	53,48	Togo
Société Foncière du Château Volterra	Puteaux	50,09	50,09	596 480 111
Socphipard (ex-Société du 30)	Puteaux	51,69	51,69	552 111 270
Sofib	Abidjan	22,09	22,08	Côte d'Ivoire
Swann Invest SA	Luxembourg	NC	76,51	Luxembourg
Terminaux du Gabon Holding	Puteaux	39,02	39,02	492 950 845

Libellé	Siège	% d'intérêt 2011	% d'intérêt 2010	N° Siren/Pays/ Territoire
II. Par mise en équivalence				
Automatic Control Systems Inc.	New York	33,09	33,09	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	33,09	33,09	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	33,09	33,09	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	33,09	33,09	Royaume-Uni
Automatic Systems Espanola SA	Barcelone	33,09	33,09	Espagne
Automatic Systems France SA	Rungis	33,09	33,08	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	33,09	33,08	420 248 031
Havas	Suresnes	8,06	8,07	335 480 265
IER GmbH	Uetze	33,09	33,09	Allemagne
IER Impresoras Especializadas	Madrid	33,09	33,09	Espagne
IER Inc	Carrollton	33,09	33,09	États-Unis
IER Ltd	Southall	NC	33,09	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	33,09	33,09	Singapour
IER SA	Suresnes	33,09	33,09	622 050 318
SAFA Cameroun	Dizangué	21,64	21,53	Cameroun
SAFA France	Puteaux	24,75	24,55	409 140 530
Socarfi	Puteaux	21,39	21,38	612 039 099
Socfrance	Puteaux	15,75	15,74	562 111 773
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	25,08	24,95	612 039 045
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	20,19	20,18	562 078 261

NC : Non consolidé, ces sociétés ont été absorbées par Cormoran participations.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE AGRÉÉ

Aux actionnaires de la SA Plantations des Terres Rouges

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Plantations des Terres Rouges SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du secteur financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de Plantations des Terres Rouges SA au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion consolidé incluant la déclaration sur le gouvernement d'entreprises, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés et comprend les informations requises conformément aux dispositions légales relatives à la déclaration sur le gouvernement d'entreprises.

Fait à Strassen, le 23 avril 2012

Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL
Willem Van Cauter
Réviseur d'entreprises agréé

COMPTES ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan	62
Comptes de profits et pertes	64
Annexe aux comptes annuels	64
Filiales et participations au 31 décembre 2011	68
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	70

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF

	31/12/2011			31/12/2010
(en euros)	Valeurs brutes	Correction de valeur	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non versé	–	–	–	–
Frais d'établissement	1 271 267,67	1 271 267,67	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles				
Logiciel	4 359,47	4 359,47	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	16 772,70	16 086,20	686,50	1 135,60
Mobilier	39 651,02	34 478,48	5 172,54	7 635,03
Matériel de bureau	16 251,61	15 876,41	375,20	1 950,32
Immobilisations financières				
Titres de participation	537 011 527,81	26 846 983,73	510 164 544,08	508 715 054,22
Créances rattachées	1 550 311,17	1 550 311,17	0,00	0,00
Titres immobilisés	35 491,31	–	35 491,31	35 491,31
Créances immobilisées	–	–	–	–
Total actif immobilisé	539 945 632,76	29 739 363,13	510 206 269,63	508 761 266,48
Créances				
Sociétés liées/lien de participation	36 564 281,16	–	36 564 281,16	47 465 628,13
Autres créances	11 359,78	–	11 359,78	12 079,93
Valeurs mobilières				
Actions propres	–	–	–	–
Disponibilités				
Banques (c/c)	186 540,09	–	186 540,09	146 292,92
Banques (c/t)	50 042 930,00	–	50 042 930,00	6 589,00
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	4 445,84	–	4 445,84	4 876,86
Total actif circulant	86 809 556,87	–	86 809 556,87	47 635 466,84
Total actif	626 755 189,63	29 739 363,13	597 015 826,50	556 396 733,32

COMPTES ANNUELS

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

(en euros)	31/12/2011	31/12/2010
Charges		
Correct. de valeur sur éléments d'actif	16 274,62	10 274,68
Intérêts et charges assimilées	55 528,13	52 999,12
Autres charges	1 406 109,32	1 184 459,03
Bénéfice de l'exercice	56 164 563,72	34 332 713,49
Total	57 642 475,79	35 580 446,32
Produits		
Produits de l'actif immobilisé	55 297 472,18	34 979 538,11
Produits provenant de l'actif circulant	687 376,24	286 398,53
Produits exceptionnels	1 657 627,37	314 509,68
Perte de l'exercice	-	-
Total	57 642 475,79	35 580 446,32

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Plantations des Terres Rouges a été constituée le 13 octobre 1910 sous la dénomination de Plantations d'Hévéas de Xatrach ; dénomination changée en Plantations des Terres Rouges le 10 avril 1923.

Suivant acte reçu devant le notaire M^e Jacques Delvaux en date du 21 septembre 1999, la société a procédé au transfert du siège statutaire et effectif de la République du Vanuatu à L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume. Son objet social la qualifiait à ce moment comme société Holding sous le régime de la loi du 31 juillet 1929.

Suivant la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 1999, de changer la devise de présentation des comptes annuels avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1999, les données comparatives du 30 juin 1999 ont été réévaluées en euros en utilisant le taux de change au 21 septembre 1999 de 134,01 vatus pour 1 euro.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 17 octobre 2000, la société a adopté le statut de Soparfi. De ce fait, l'exercice social 2000 de la société se décompose en deux périodes ; celle du 1^{er} janvier au 16 octobre sous son ancien statut de Holding 1929 et celle du 17 octobre au 31 décembre sous son nouveau statut de Soparfi.

Ainsi et après modification de l'article 4 des statuts, la société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques.

Par décision du Conseil d'administration en date du 20 décembre 2001, le siège social a été transféré avec effet au 1^{er} janvier 2002 au 43, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg.

Aucun autre fait majeur qui puisse ou aurait pu influencer le bon fonctionnement de la société n'est à signaler.

La société est cotée en Bourse à Luxembourg et à Paris.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En conformité avec le règlement grand-ducal du 24 juillet 2006 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, la société présente des comptes consolidés depuis l'exercice 2006.

CONVERSION DES MONTANTS EN DEVISES AUTRES QUE L'EURO

La société tient depuis le 1^{er} juillet 1999 sa comptabilité en unité d'euro (EUR) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

À la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des immobilisations corporelles, des titres de participation inclus dans les immobilisations financières et des valeurs mobilières, exprimé dans une autre devise que la devise du bilan reste converti au cours de change historique ;
- tous les autres postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes du passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours du change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

VALORISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit des frais d'établissement (transfert du siège social) qui figurent au bilan pour leur prix d'acquisition incluant les frais accessoires ainsi que, depuis l'exercice 2002, des logiciels pour les PC, diminué des corrections de valeur cumulées. La correction de valeur est annuelle, linéaire et le taux de correction est de 33,33 %.

VALORISATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations sont inscrites au bilan soit selon leurs cours boursiers pour les sociétés cotées, soit selon le prix payé lors de leur acquisition. Pour les titres à multiples acquisitions ou cessions, la règle FIFO est d'application.

Chaque année, à la date de clôture, les immobilisations financières (participations et autres titres) sont réévaluées selon le principe de prudence adopté par le Conseil d'administration.

– Dans le cas des sociétés cotées en Bourses, leurs valeurs comptables sont réévaluées au cours du dernier jour ouvrable en Bourse précédant la date de clôture. Une plus-value latente n'est pas valorisée tandis qu'une moins-value durable est actée dans les livres.

– Les autres titres sont réévalués sur base de leur bilan. Le même principe de prudence est adopté au niveau des plus-values et des moins-values potentielles.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les frais de premier établissement au Grand-Duché de Luxembourg lors du transfert du siège statutaire et effectif de la société ainsi que les logiciels. Ils sont amortis à raison de 33,33 % l'an.

(en euros)	2011	2010
Prix d'acquisition au début de l'exercice	1 275 627,14	1 275 627,14
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	1 275 627,14	1 275 627,14
Corrections de valeur au début de l'exercice	(1 275 627,14)	(1 275 247,05)
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	(380,09)
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(1 275 627,14)	(1 275 627,14)
Valeur nette à la fin de l'exercice	0,00	0,00

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement le matériel et le mobilier acheté par la société afin d'aménager son nouveau siège social. L'amortissement linéaire est de 10 % pour le mobilier et de 33 % pour le matériel informatique.

(en euros)	2011	2010
Prix d'acquisition au début de l'exercice	80 241,96	80 241,96
Entrées au cours de l'exercice	2 399,20	0,00
Sorties au cours de l'exercice	(9 965,83)	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	72 675,33	80 241,96
Corrections de valeur au début de l'exercice	(69 521,01)	(59 626,42)
Corrections de valeur de l'exercice	(6 885,91)	(9 894,59)
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	9 965,83	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(66 441,09)	(69 521,01)
Valeur nette à la fin de l'exercice	6 234,24	10 720,95

COMPTES ANNUELS

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières représentent les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les créances rattachées.

TITRES DE PARTICIPATION

(en euros)	2011	2010
Prix d'acquisition au début de l'exercice	537 011 527,81	537 011 527,81
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	537 011 527,81	537 011 527,81
Corrections de valeur au début de l'exercice	(28 296 473,59)	(28 586 458,47)
Corrections de valeur de l'exercice	(9 388,71)	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	1 458 878,57	289 984,88
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(26 846 983,73)	(28 296 473,59)
Valeur nette à la fin de l'exercice	510 164 544,08	508 715 054,22
Créances		
Au début de l'exercice (valeur nette)	0,00	0,00
Augmentation au cours de l'exercice	0,00	0,00
Diminution au cours de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	-	-
À la fin de l'exercice	0,00	0,00
Titres immobilisés		
Prix d'acquisition au début de l'exercice	35 491,31	35 491,31
Entrées au cours de l'exercice	-	-
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	35 491,31	35 491,31
Corrections de valeur au début de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	0,00	0,00
Valeur nette à la fin de l'exercice	35 491,31	35 491,31

NOTE 6 – CAPITAL SOUSCRIT

À l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 1999, les actionnaires ont résolu de convertir la devise du capital de vatu en euro (voir note 1). De plus, l'Assemblée a décidé de remplacer les 1 135 275 actions existantes d'une valeur nominale de 2 000 vatus chacune, par 1 135 275 actions sans désignation de valeur nominale.

Ainsi au 31 décembre 2011 et 2010, le capital souscrit et entièrement libéré est de 17 029 125 euros, représenté par 1 135 275 actions sans désignation de valeur nominale.

NOTE 7 – RÉSERVE LÉGALE

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement au moins 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint 10 % du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

NOTE 8 – RÉSULTATS REPORTÉS

(en euros)	2011	2010
Résultats reportés au début de l'exercice	117 110 290,65	117 036 429,53
Résultat de l'exercice précédent	34 332 713,49	2 912 048,62
Affectations/Prélèvements réserves	-	-
Mise en paiement dividendes	(17 029 125,00)	(2 838 187,50)
Affectation au report à nouveau de la partie des dividendes concernant les actions propres	-	-
Résultats reportés à la fin de l'exercice	134 413 879,14	117 110 290,65

NOTE 9 – RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est à signaler pour l'exercice 2011.

COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en milliers d'euros)	Capital social	Réserves	% de capital détenu
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)			
SFA	10 000 ⁽¹⁾	3 388 ⁽¹⁾	98,37
Compagnie du Cambodge	23 509	654 327	61,82
Cormoran Participations	500 ⁽¹⁾	30 035	99,98
PTR Finances	1 200	(469)	99,92
2. Participations (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)			
Financière Moncey	4 206	131 974	17,24
Rivaud Innovation	4 800	(149)	23,75
Sochipard	26 575	(640)	17,44
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations			
1. Filiales (non reprises au paragraphe A)			
2. Participations (non reprises au paragraphe A)			
Total			

(1) En milliers de dollars américains.

Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice	Dividendes
5 849	5 849				136 ⁽¹⁾	295
481 844	481 844				28 653	34 603
475	475				666 ⁽¹⁾	19 996
1 199	1 199	15 909			(287)	-
13 594	13 594				2 812	32
2 888	1 095				(40)	-
30 756	5 983				8 363	-
281	0					-
161	161					371
537 047	510 200					

COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux actionnaires de la SA Plantations des Terres Rouges

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Plantations des Terres Rouges SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de surveillance du secteur financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Plantations des Terres Rouges SA au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Fait à Strassen, le 23 avril 2012

Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL
Willem Van Cauter
Réviseur d'entreprises agréé

RÉSOLUTIONS

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2012

72

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2012

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Conseil d'administration et du Commissaire relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2011, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité, tels qui ont été établis par le Conseil d'administration, les bilans, compte de profits et pertes et annexes aux comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, décide de la répartition suivante du solde bénéficiaire :

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	56 164 563,72
Report à nouveau exercice précédent	134 413 879,14
Bénéfice distribuable	190 578 442,86
Dividende brut	39 734 625,00
Report à nouveau	150 843 817,86

Le dividende brut de 35 euros sera payable, après déduction d'un précompte de 15 %, soit net 29,75 euros, à partir du 13 juin 2012 aux guichets des banques suivantes :

- au Grand-Duché de Luxembourg :
 - chez ING Luxembourg
 - 52, route d'Esch – L-2965 Luxembourg
- en France :
 - chez CM-CIC Securities
 - c/o CM-CIC Titres
 - 3, allée de l'Étoile
 - F-95014 Cergy-Pontoise Cedex

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 12 des actions au porteur.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'ensemble des opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2011. Elle donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de Vincent Bolloré, né le 1^{er} avril 1952 à Boulogne-Billancourt (France), demeurant professionnellement à F-92800 Puteaux, 31/32, quai de Dion-Bouton, en qualité d'administrateur.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de Cédric de Bailliencourt, né le 10 juillet 1969 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant professionnellement à F-92800 Puteaux, 31/32, quai de Dion-Bouton, en qualité d'administrateur.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de Hubert Fabri, né le 28 janvier 1952 à Uccle (Belgique), demeurant à CH-1201 Genève, 31, quai du Mont-Blanc, en qualité d'administrateur.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de Édouard de Ribes, né le 27 janvier 1923 à Paris (France), demeurant professionnellement à F-92800 Puteaux, 31/32, quai de Dion-Bouton, en qualité d'administrateur.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de Pierre Lemaire, né le 10 février 1940 à Longlier (Belgique), demeurant à B-6760 Virton, 32, rue Octave-Poncin, en qualité d'administrateur.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de six ans venant à expiration au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018, le mandat de la société Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B52610, 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, en qualité de Commissaire.

ONZIÈME RÉSOLUTION

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur depuis 2007 sur les comptes consolidés au Grand-Duché de Luxembourg. L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 183 millions d'euros, dont 53 millions d'euros part du Groupe.

TOUR BOLLORÉ
31-32, QUAI DE DION-BOUTON
92811 PUTEAUX CEDEX – FRANCE
TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33
FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22

www.plantationsdesterresrouges.com

Bolloré 